

PEUPLE ET CULTURE

N° 11/12

Le développement culturel
et la préparation du 6^e plan

bulletin d'information
nouvelle série
janvier-février 1970

à nos lecteurs

Le Bureau national de Peuple et Culture a décidé de reprendre la série des dîners-débats, interrompue l'an dernier, qui regroupaient à des intervalles réguliers, autour de thèmes intéressant la politique du développement culturel, nos adhérents et nos amis.

Dans la période actuelle, la préparation du VI^e Plan, notamment dans le domaine éducatif et culturel, est pour les responsables des associations d'action culturelle l'occasion de s'interroger de nouveau sur les finalités, les procédures et les moyens d'une politique démocratique de développement culturel.

Nous avons abordé ce problème en publiant dans notre collection « Peuple et Culture », aux Editions du Seuil, l'ouvrage de notre ami Georges Bensaïd **la Culture planifiée ?**

Sur cette lancée, nous avons réalisé une série de trois dîners-débats centrée sur les problèmes que pose l'orientation du développement culturel de notre pays dans la perspective de 1975 et, aussi, pour les années ultérieures.

Le premier de ces dîners-débats a eu pour thème l'analyse critique des résultats du V^e Plan en matière culturelle. La réflexion était introduite par un exposé de notre camarade Georges Bensaïd, Assistant à la Faculté de Droit de Paris.

Le deuxième de ces dîners-débats a eu pour thème les perspectives et problèmes du développement culturel en France, révision des hypothèses du groupe 1985 (sur la base des études récentes et à la lumière des événements récents). La réflexion était introduite par notre camarade Joffre Dumazedier, Maître de Recherche au C.N.R.S., Maître assistant à l'U.E.R. « Sciences de l'Education » de la Sorbonne.

Le troisième de ces dîners-débats a eu pour thème les options de politique culturelle pour le VI^e Plan (Quoi ? Pour qui ? Avec qui ? Avec quoi ? et où ?).

Vous trouverez dans le présent bulletin un compte rendu de l'ensemble des interventions qui ont marqué cette première série de dîners-débats.

Si vous souhaitez être invité aux dîners-débats suivants n'oubliez pas de nous retourner la fiche ci-contre.

NOUS VOUS SIGNALONS QUE « PEUPLE ET CULTURE » ORGANISE UNE SERIE DE DINERS-DEBATS SUR LES THEMES :

- La Télévision éducative comme instrument de formation des adultes (autour des expériences canadiennes, anglaises et allemandes) (19 mars 1970)
- Ecrivains, sociologues, face au changement en milieu rural (avril 1970)
- La Planification culturelle
- L'Education permanente

SI VOUS ETES INTERESSE PAR LES DINERS-DEBATS, VEUILLEZ NOUS LE FAIRE SAVOIR EN NOUS RETOURNANT LE PRESENT BULLETIN AFIN QUE NOUS PUISSIONS VOUS ADRESSER UNE INVITATION.

A retourner à PEUPLE ET CULTURE — Secteur Interventions
27, rue Cassette, PARIS-6°

Nom :

Prénom :

Adresse :

Organisme :

Désire être tenu au courant des dîners-débats de Peuple et Culture.


~~~~~ nous vous rappelons ~~~~~

● **La Culture planifiée ?**

par Georges Bensaïd

Editions du Seuil

Collection « Peuple et Culture » n° 22

332 p. 18 F.

● **Culture et Planification**

Numéro spécial de la Revue **Peuple et Culture**

N° 70, 1968,

163 p. 6,50 F.





## politique culturelle et VI<sup>e</sup> Plan

### sommaire

|                                                                                                                | <i>Pages</i> |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| ● <i>Analyse critique des résultats du V<sup>e</sup> Plan en matière culturelle</i> , par Georges Bensaïd .... | 5            |
| ● <i>Révision des hypothèses 1985 sur le loisir et le développement culturel</i> , par Joffre Dumazedier ..... | 15           |
| — Quelques études publiées sur le loisir depuis les « réflexions » du groupe 1985 ....                         | 37           |
| ● <i>Les options de politique culturelle pour le VI<sup>e</sup> Plan</i> .....                                 | 39           |
| — <i>Perspectives générales</i> (J. Rován) .....                                                               | 40           |
| — <i>Questions d'un provincial au VI<sup>e</sup> Plan</i> (G. Jean) .....                                      | 44           |
| — <i>Interventions :</i>                                                                                       |              |
| Enseignement (J. Ader) .....                                                                                   | 51           |
| Enseignement (H. de Gisors) .....                                                                              | 53           |
| Télévision scolaire (R. Garnier) .....                                                                         | 56           |
| Education populaire (M. Lestavel) .....                                                                        | 57           |
| Agriculture (P. Harvois) .....                                                                                 | 59           |
| Architecture (J. Chénieux) .....                                                                               | 61           |
| Maisons de la culture (G. Jean) .....                                                                          | 65           |
| Musique (M. Vignal) .....                                                                                      | 66           |
| Education surveillée (M. Jacquy) .....                                                                         | 68           |
| O.R.T.F. (J. Rován) .....                                                                                      | 70           |



# Analyse critique des résultats du V<sup>e</sup> Plan en matière culturelle

par

GEORGES BENSAÏD

## INTRODUCTION

Après s'être félicité de la présidence de B. Gilman, Maire adjoint de Grenoble, qui a participé au niveau concret à l'élaboration des équipements socio-culturels et qui a été la cheville ouvrière de la construction de la maison de la culture de Grenoble, Georges BENSAÏD signale que, étant limité dans le temps il ne pourra faire qu'une analyse d'ensemble.

### *Quelques rappels sommaires*

Nous sommes à la quatrième année d'exécution du V<sup>e</sup> Plan qui s'étend de 1966 à 1970. Dans notre ouvrage, *la Culture planifiée ?* (1) on trouvera le détail de ces éléments et notamment une analyse critique des résultats du IV<sup>e</sup> Plan (1962 à 1965). Il est toutefois intéressant de rappeler quelques points de l'exécution en matière culturelle de ce IV<sup>e</sup> Plan. « Matière cultu-

---

(1) Georges Bensaïd, *la Culture planifiée?*. — Paris, Ed. du Seuil, 1969. (Coll. « Peuple et Culture », n° 22).



relle » a ici un sens très large, cela va de ce qu'on appelle classiquement le social, centres sociaux, foyers de jeunes travailleurs jusqu'aux sports en passant par les activités culturelles au sens classique et les activités socio-culturelles et socio-éducatives. Ensemble difficile à embrasser et il faut rappeler que des critiques ont été faites à propos de cette définition adoptée dans l'ouvrage cité plus haut.

Quelques mots d'abord sur la réalisation du IV<sup>e</sup> Plan pour resituer le V<sup>e</sup> Plan dans son ensemble. Les réalisations du IV<sup>e</sup> Plan avait été à peu près bonnes pour ce qui concerne les équipements sportifs et socio-éducatifs. Ceci s'explique car le IV<sup>e</sup> Plan avait coïncidé avec l'exécution de la première loi de programme, dite d'équipement sportif et socio-éducatif, mise au point en 1961-1962.

Cette loi de programme avait l'avantage d'être une loi et donc d'obliger le ministère des Finances à prendre à la charge de l'Etat un certain nombre de dépenses prévues par le texte de loi voté par le Parlement.

On peut noter par contre une moins bonne exécution des équipements dépendant du ministère des Affaires culturelles. La raison officielle en a été que le ministère se mettait en place et que, sur un certain nombre de points, il n'avait pas de doctrine. Il ne pouvait mettre en place les équipements prévus, notamment dans le domaine le plus en retard : l'enseignement artistique. Dans d'autres domaines, par exemple celui de l'éducation surveillée, des retards importants étaient survenus.

Nous examinerons maintenant le V<sup>e</sup> Plan et cet exposé comprendra deux grandes parties :

A — *Bilan chiffré et qualitatif.*



## B — Analyse des responsabilités.

Pourquoi ceci a-t-il été mieux exécuté que cela et d'où viennent les carences, ceci afin de permettre à ceux qui siègent dans les différentes commissions de palier les carences au cours de l'élaboration du VI<sup>e</sup> Plan.

## A1 — BILAN CHIFFRE DES REALISATIONS

Dans le domaine des équipements collectifs, au sens très large (de l'Education nationale jusqu'aux équipements des P. et T. — rappelons que la vocation essentielle de ces équipements est de satisfaire les besoins collectifs et qu'ils sont financés, pour la plus grande part, sur les fonds publics : l'Etat, les collectivités publiques), le V<sup>e</sup> Plan avait prévu, pour 1970, une augmentation des dépenses de 50 % par rapport à 1965. Ces 50 % d'augmentation étaient répartis sur la période de cinq ans. Par conséquent, c'est le même indice d'accroissement que celui retenu pour le IV<sup>e</sup> Plan (qui durait quatre ans).

### 1. *Si l'on veut faire un bilan, un certain nombre de problèmes techniques se posent :*

a - On ne connaît réellement que les « autorisations de programmes », c'est-à-dire les crédits que l'Etat inscrit chaque année dans son budget en faveur de tel type d'équipements. On ignore la participation des collectivités publiques complémentaire de celle de l'Etat. On ignore donc complètement la part du financement communal. Mais surtout, on s'aperçoit que, si l'on veut avoir une idée des existants et confronter les prévisions aux réalisations, *on ignore totalement ce qui a été*



réalisé grâce à un financement dont les *communes* ont été les *maîtres-d'œuvre exclusifs*.

b - On ne sait pas ce qui va être réalisé dans le cadre du V<sup>e</sup> Plan en 1970 en raison du blocage conjoncturel de crédits qui devraient être affectés. On sait, en revanche, qu'une partie des objectifs prévus pour 1969-1970 ne se feront pas. Dans les évaluations qui seront présentées plus loin, on ne connaît que les autorisations de programme affectées, mais pas celles qui ont été bloquées à la suite des décisions d'austérité de l'été et l'automne 1968.

c - Les prévisions ont été établies en francs constants. Il faut donc ramener les réalisations de chaque année aux prix de 1965. Des corrections ont été réalisées, mais elles ne sont que partielles.

Les chiffres qui vont être donnés maintenant sont, dans toute la mesure du possible, soit cités en francs constants, soit représentatifs, non des sommes engagées, mais des constructions réelles faites : tant de stades ou de maisons de jeunes réalisés par rapport à tant de stades ou de maisons de jeunes prévus.

## *2. La présentation chiffrée comprendra trois parties :*

- a - Les équipements de la Jeunesse et des Sports,
- b - Les équipements des Affaires culturelles,
- c - Les autres équipements socio-culturels.

a - *Les équipements de la Jeunesse et des Sports* : En se fiant aux autorisations de programmes prévues pour 1969 et 1970 totalisées et comparées aux objectifs du V<sup>e</sup> Plan, c'est-à-dire aux objectifs de la 2<sup>e</sup> loi de programme d'équipement sportif et socio-éducatif, on note les pourcentages suivants de réalisation :



- Terrains de sports à peu près réalisés : 98 %
- Gymnases et salles de sports : 95 %
- Piscines un peu moins : 73,6 %.

Les locaux dits socio-éducatifs (maisons de jeunes, foyers de jeunes, etc...) posent un problème particulier. Dans ce secteur il y a les locaux classiques prévus au plan et les locaux nouveaux « 1.000 Clubs » réalisés en vertu de l'opération :

- Maisons de jeunes : 99,66 %,
- 1.000 clubs : 87 %,
- Auberges, Centres de vacances : 82 %.

On peut considérer que le retard pris sera comblé en 1971 si les autorisations de programme sont débloquées pour 1970.

*Il y a dans ce bilan rapide deux lacunes graves :*

- Les colonies de vacances et centres aérés réalisés seulement à 20 %,
- Les établissements de formation de cadres : 36 %.

b - *Les équipements des Affaires culturelles* : Nous nous plaçons toujours à l'échelon national. Il serait trop long d'entrer dans le détail de l'échelon régional, mais rappelons qu'il existe de nombreux documents à ce sujet.

On ne dispose de chiffres que de 1966 à 1969 compris.

On sait que, dans le V<sup>e</sup> Plan, les équipements culturels avaient été classés selon quatre grandes rubriques :

- Les équipements de protection du patrimoine,
- Les équipements de création,



- Les équipements de formation,
- Les équipements de diffusion.

En ce qui concerne l'ensemble, le rapporteur, dans le document réalisé en 1968 en tenant compte de ce qui était prévu pour 1969 dans la loi de finances, note que « le taux d'exécution du prochain exercice (1969) devrait atteindre 66,7 %. Dans ce cas, le V<sup>e</sup> Plan ne sera pas réalisé ». Les équipements de diffusion ont été réalisés à 70 %, ceux de protection à 67 %, ceux de création et de formation à 50 %. Le rapporteur ajoute que cette énumération met en lumière que la fonction la moins avancée est celle de la formation.

Ce retard trouve son explication dans les obstacles rencontrés par la réalisation de trois écoles : Ecole nationale d'architecture, Conservatoire national de musique, Institut des hautes études cinématographiques, dont l'aménagement était prévu dans le complexe culturel de la Défense.

*c - Equipements relevant des autres ministères* : Leur réalisation n'est pas très convaincante :

- Foyers de jeunes travailleurs : 75 %, en faisant une extrapolation sur 1969 et 1970;
- Maisons familiales de vacances : 33 %, une extrapolation sur 1969 et 1970 permet d'atteindre 50 à 60 % environ;
- Centres sociaux : mêmes résultats;
- Etablissements d'éducation surveillée : le pourcentage de réalisation, calculé en fonction du nombre de lits, est un peu supérieur à celui des Maisons familiales de vacances.

Aucun renseignement sur l'O.R.T.F., ce qui ne peut surprendre puisqu'on ne trouvait aucun renseignement



dans les prévisions pour le V<sup>e</sup> Plan. Il semble que l'O.R.T.F. continue à rester un « domaine privilégié » ou « réservé », selon le mot de de M. Duverger.

Rappelons que les équipements « culturels » et ceux regroupés ici dans la troisième rubrique avaient été jugés, lors des prévisions, en retrait sensible ou même fort important par rapport aux besoins inventoriés (voir *la Culture planifiée ?*).

## A2 — BILAN QUALITATIF

Nous retiendrons deux idées :

Dans le domaine qui nous intéresse, il y a, semble-t-il, une opposition assez flagrante entre des équipements qui ont été réalisés du fait de l'existence de la 2<sup>e</sup> loi de programme (à l'exception des colonies de vacances et centres de formation) et les autres équipements qui ne sont pas inscrits dans une loi de programme et sont moins bien réalisés.

Cette première réflexion appelle une remarque : lorsqu'on sait l'accueil accordé par les parlementaires aux lois de programme d'équipement sportif et socio-éducatif, on peut se demander s'il ne faudrait pas imposer des lois de programme pour que les équipements auxquels nous tenons soient réalisés. Mais on ignore actuellement s'il y aura une troisième loi de programme d'équipement socio-éducatif et sportif.

Une deuxième remarque concerne l'opération « 1.000 Clubs » qui n'avait pas été prévue dans le Plan. Il y a eu un changement de doctrine de la part de M. Missoffe qui a proposé la création de micro-équipements en se basant sur une enquête (il ne s'agit pas du *Livre blanc*) effectuée auprès d'un certain nombre de spé-



cialistes qui ont affirmé que ces micro-équipements répondaient à un besoin authentique de jeunes. Il serait souhaitable de recueillir des témoignages sur leur fonctionnement réel, d'autant plus que ces clubs ne bénéficient pas d'animateurs permanents et ne doivent pas être adhérents de grandes fédérations existantes (F.F.M.J.C., Ligue de l'Enseignement, Léo Lagrange). Devant ce changement de doctrine, qui n'est pas condamnable en tant que tel, on peut se demander si les personnes directement intéressées ont été consultées. Il semble que non. Sans se prononcer sur le bien-fondé de l'opération en elle-même, nous pouvons constater qu'il n'y a donc pas eu cette *concertation* qui est le maître-mot de la planification française.

Il faut noter que le V<sup>e</sup> Plan s'était préoccupé des équipements sans se préoccuper des animateurs, alors que la commission de l'Education nationale s'était efforcée de prévoir, non seulement des équipements, mais aussi les enseignants nécessaires. Pour le VI<sup>e</sup> Plan un effort a été fait, puisque les commissions qui s'appelaient commissions d'équipements collectifs ont reçu le nom de commissions de fonctions collectives. C'est un changement important au niveau de la pensée. On considère donc que l'équipement collectif va avec le personnel, avec le financement des activités. Il s'agit donc de corriger une insuffisance que nous avons dénoncée à Peuple et Culture il y a plusieurs années.

Concernant les Affaires culturelles, les maisons de la culture n'ont pas marqué un démarrage rapide pendant le IV<sup>e</sup> Plan, du point de vue des réalisations, puisqu'à la fin du IV<sup>e</sup> Plan, six maisons de la culture étaient construites sur les vingt prévues. Pendant la période suivante (V<sup>e</sup> Plan), d'autres maisons de la culture ont été construites, mais l'idée s'est dégagée que celles-ci ne correspondaient peut-être plus aux besoins. De nouvelles formes ont été proposées. Il y a eu un certain



ralentissement quant aux demandes pendant le V<sup>e</sup> Plan compte tenu du coût de la construction pour les communes et également du coût du financement des activités (1/3 Etat, 1/3 participants, 1/3 commune).

## B — ANALYSE DES RESPONSABILITES DANS LES RETARDS D'EXECUTION DU V<sup>e</sup> PLAN

Compte tenu de la planification dite « à la française », qui peut être responsable ? Est-ce le *commissariat au Plan* ? Non car le commissariat met des individus en rapport, facilite la concertation et constate les résultats. Il n'a pas de responsabilités en ce qui concerne la réalisation.

Est-ce le *gouvernement* ? On peut dire « le gouvernement n'a pas respecté ce qu'il avait promis ». Il faut ici souligner un texte qui, dans le V<sup>e</sup> Plan, tentait d'introduire une doctrine nouvelle en matière d'équipement collectif et faisait une distinction entre les objectifs et les prévisions. « Les *prévisions* seront suivies par les commissions et révisées lorsque les circonstances viendront à l'exiger. Les *objectifs* constituent au contraire l'armature sans laquelle le Plan perdrait sa signification. Certains d'entre eux dépendent des décisions directes de l'Etat, tels les équipements collectifs et, dans la mesure où elles sont aidées, les constructions de logements. Leur inscription au Plan est un engagement de les réaliser sauf mécompte sérieux et objectivement constaté dans l'évolution générale de l'économie. »

« En revanche, la production, l'investissement productif, la consommation des ménages sont les résultats conjoints de l'action de l'Etat et d'une multitude de décisions individuelles et subjectives ».



Il y a ici évidemment, concernant l'équipement collectif, un *engagement de réalisation*.

Quelle est l'attitude des *parlementaires* ? Il y a là une contradiction. Que savent-ils des réalisations ? Ils reçoivent chaque année au moins un document qui s'appelle *Exécution du V<sup>e</sup> Plan* et qui leur est envoyé en même temps que la loi de finances. Les parlementaires n'interviennent jamais sur ces points, obnubilés qu'ils sont par l'urgence du débat budgétaire.

## CONCLUSION

Il faut bien constater pour terminer que les équipements collectifs, socio-culturels qui nous tiennent à cœur ne paraissent pas avoir actuellement dans l'opinion publique une faveur telle que des groupes de pression suffisamment conscients, suffisamment armés, dynamiques, influencent les parlementaires et le gouvernement au moins en vue de leur réalisation. On ne peut rien dire des collectivités locales puisqu'on ne peut comparer leurs réalisations à leurs prévisions.

Joseph Rovin disait que ces équipements étaient pris entre deux monstres, l'Etat et le commerce, mais on peut se demander comment l'Etat réagit face aux sollicitations multiples. Citons, par exemple, le problème du ski et l'emprise des grandes sociétés capitalistes sur les terrains de ski, le problème des espaces libres pour créer des équipements, etc...

Beaucoup d'autres problèmes se posent, notamment celui de la mobilité et du plein emploi des équipements.



**Révision des hypothèses 1985  
sur le loisir et  
sur le développement culturel  
par  
JOFFRE DUMAZEDIER**

Les hypothèses 1985 ont été élaborées de 1963 à 1964 dans le cadre du groupe 1985 créé par Pierre Massé. Nous avons contribué aux travaux de ce groupe; nous avons fourni la base sociologique à la prévision relative au loisir (1). Nous avons repris ce travail en 1965 pour rédiger l'étude finale du livre collectif (H. Jeanne-J. Fourastié : loisir 1985) (2) puis la partie relative au loisir et au développement culturel dans le livre collectif *Tendances et volontés de la société française*. Qu'en penser aujourd'hui ?

Depuis cette période :

- a) les événements de mai-juin 1968 ont eu lieu,
- b) de nouvelles recherches françaises et étrangères ont enrichi notre connaissance du phénomène loisir et des problèmes culturels et sociaux qu'il pose (3),

---

(1) *Réflexions pour 1985* — chapitre loisirs.

(2) *Civilisation des loisirs* — Marabout université — J.D. Reynaud, *Tendances et volontés de la société française*.

(3) Cf. Bibliographie annexe.



c) est-ce que ces événements nouveaux et ces nouvelles recherches ont modifié notre réflexion prévisionnelle ?

Certains ont mis en doute l'intérêt de la prévision à long terme à la suite des événements de mai-juin 1968. On comprend que l'émoi causé par les événements dans la pensée politique d'une minorité agissante ait pu conduire à un tel doute. Mais, dans le domaine du loisir de la journée, du week-end ou des vacances l'événement a eu peu d'incidence. D'autre part, la nécessité de prévoir, notamment pour éviter le plus possible les erreurs dans les décisions d'aménagement et d'équipement et de fonctionnement, ne dépend que très peu des mouvements de l'actualité politique (1936, 1945, 1958 ou 1968). Certes, certaines décisions politiques peuvent freiner ou accélérer un mouvement mais il y a une illusion politicienne qui rend aveugle à ces évolutions réelles beaucoup plus dépendantes des phénomènes économiques, sociaux et culturels que de l'actualité politique.

Par contre, les prévisions du groupe 1985 dans le domaine du loisir comme ailleurs n'ont pas assez tenu compte du caractère conflictuel de la société post-industrielle vers laquelle nous allons et dont mai 1968 est un des signes avant-coureurs (1).

Elles n'ont pas assez envisagé l'importance des phénomènes de marginalité sociale. La société post-industrielle vers laquelle nous allons ne se caractérise pas seulement par une promotion de la connaissance novatrice mais encore par une double révolution culturelle scientifico-technique (Richta) et éthico-esthétique. Ces deux révolutions, loin d'être accordées, risquent d'être en conflit permanent. Le loisir risque d'être le terrain

---

(1) A. Touraine : *La société post-industrielle*.



privilegié de la seconde avec des contestations et révoltes contre le conformisme, le puritanisme, l'aliénation mercantile et simplement l'ennui : sexualité, combats de bandes, fugues, paradis artificiels, etc. Cet aspect n'est pas absent des prévisions sur le loisir 1985 mais il a peut-être été sous-estimé. L'accélération du rythme de l'innovation culturelle risque d'accroître l'écart entre le conformisme des majorités et l'aventure des minorités (créateurs) d'où, là encore, de nouvelles disparités, sources de nouveaux conflits. Ces conflits entre les responsables des maisons de culture et un certain pouvoir municipal peuvent en être une préfiguration : la décentralisation culturelle n'est pas aussi simple que l'imaginaient certains. Enfin, ceux qui comptaient sur le progrès de la démocratie scolaire pour faire avancer la démocratie culturelle dans le temps de loisir auront peut-être aussi à déchanter si certains résultats de la recherche relatifs aux niveaux des comportements culturels de la *majorité* des anciens élèves du secondaire et du supérieur sont confirmés.

C'est surtout les plus récents résultats des recherches sur le loisir et la culture de masse en France ou à l'étranger qui nous permettent de préciser ou de modifier quelques hypothèses prévisionnelles sur l'évolution probable ou l'intervention nécessaire au niveau des publics, des contenus, des différentes ressources et contraintes dans le secteur du loisir de 1985.

## 1. PUBLICS

Que prévoir sur le plan de la population à toucher par une action culturelle à orientation démocratique ? Depuis 1963, on observe une désaffection de la jeunesse pour les organisations, malgré l'extension rapide des maisons des jeunes et de la culture. L'opération des



clubs de prévention, puis de celle des mille clubs dans les milieux marginaux ou quartiers périphériques ne semblent pas avoir donné tous les résultats attendus de leurs promoteurs. Une grande partie de la jeunesse est rebelle à tout effort d'intégration. Sur un autre plan, la démocratisation du loisir est lente : la pratique du stage par exemple s'étend à raison d'à peu près 10 % par an mais elle ne touche en un an que 2 ou 3 % de la population (I.N.S.E.E.) et dans cette petite partie on ne compte que 5 % environ d'ouvriers. Les maisons de la culture sont peu nombreuses mais, malgré la volonté de ses animateurs, rarement plus de 10 % de la population ouvrière fréquente, même à Aubervilliers. La télévision peut être un moyen de développement culturel pour les ouvriers et les paysans, dans une certaine mesure (Crozier — Suffert — Sullerot) mais c'est en dehors de la conscience des problèmes de leurs classes ou catégories, voire contre elle.

Certes, 1.240.000 visiteurs ont assisté en 1968 à l'exposition Toutankamon mais on ignore la structure de cette population, la part de Français, de touristes étrangers et on ignore encore plus la signification de cette visite pour la plupart des visiteurs : culture, snobisme, curiosité, « consommation » ? Le livre de poche a continué sa progression dans le public mais moins de 25 % de Français achètent plus de 75 % de ces livres (syndicat des éditeurs et des libraires).

Les observations sur des sociétés économiquement plus avancées (U.S.A., Canada, Québec) que la nôtre confirment que les formes d'organisation de la jeunesse vont vers des difficultés croissantes face au désir d'une vie plus libre, plus aventureuse (drogue inclusivement), que les phénomènes de marginalisation sociale et culturelle s'ajoutent aux phénomènes de ségrégation de la société antérieure (le ghetto de la misère) (the other America).



Bref, dans le loisir comme dans les autres activités la tendance la plus probante est

1) un conformisme social et culturel croissant des comportements du loisir pour la majorité des consommateurs-travailleurs,

2) une marginalité sociale et culturelle croissante, source de révoltes périodiques et de tension permanente à l'intérieur (quartiers périphériques) et à l'extérieur (tiers monde), les deux marginalités tendant à se rejoindre toujours plus avec l'accélération de l'immigration de pays relativement de plus en plus pauvres par rapport à ceux de la prospérité.

Si d'ici 1985 une politique culturelle se propose de stimuler l'innovation pour se rapprocher davantage d'une plus réelle démocratie culturelle, compte tenu de cette situation et de son évolution probable, il serait nécessaire d'abandonner un certain romantisme social qui affirme le droit de tous à la haute culture, mais qui ne trouve pas les moyens de mieux inscrire ce principe dans les faits. Il est probable qu'il serait nécessaire de partir davantage des normes culturelles des milieux marginaux en multipliant les clubs de quartier (Grenoble) ou ce qu'on appelle à Montréal les comités de citoyens en transformant les foyers d'hébergement d'immigrants (sujets périodiques de scandales) en maisons de culture du tiers monde, en reprenant une vieille idée de Pelloutier qui pensait que les bourses du travail devraient être des maisons de culture du travail, etc... Ainsi les chances seraient accrues d'empêcher que croissent les phénomènes d'inégalité culturelle, tout en respectant les diversités de sous-culture.

*Les institutions culturelles* : maisons de culture, foyers culturels communaux, maisons des jeunes et de la culture, foyers ruraux devraient être ouverts davantage sur les foyers évoqués ci-dessus mais aussi être ou-



verts bien davantage sur le système scolaire et universitaire. Cette ouverture ne devrait pas se faire seulement par quelques élèves ou étudiants (majorité des usagers des maisons de culture en ville universitaire) mais au niveau de l'institution elle-même. Ainsi, d'une part l'institution scolaire serait mieux pénétrée par les formes vivantes où s'incarnent les valeurs culturelles d'aujourd'hui et l'apprentissage à la pratique de l'institution culturelle dans le temps de loisir commencerait systématiquement dès l'enfance. Pour éviter les obstacles qui viennent des inégalités du niveau de la culture familiale (Bourdieu - Passeron) un système intégré d'institutions culturelles pour enfants et adultes permettrait une action culturelle sur la *famille entière*, enfants et adultes : ce serait une voie vers un système d'éducation permanente, probablement plus efficace que le système actuel.

## 2. CONTENU

Certes, dans notre hypothèse, chaque individu, chaque groupe est libre des contenus culturels qu'il désire mais en fait il est conditionné par les valeurs de l'environnement : quelle évolution prévoir ?

Le groupe 1985 avait déjà esquissé une critique excessive des valeurs de la consommation dans une société mercantile et des dangers qu'elles représentent pour la créativité des individus et des groupes dans l'emploi de son loisir. On peut dire que l'évolution de la société de consommation s'est poursuivie dans le même sens. Malgré les difficultés, la fringale des biens de confort et de loisirs s'étend. L'écart entre la culture vécue pendant le temps de la consommation et du loisir et la culture scolaire va croissant (Hassenforder, Villadary). Si l'on en croit l'évolution des sociétés économique-



ment plus avancées dans le même système de propriété que le nôtre, il y a une crise croissante des valeurs de participation, des valeurs d'amour, des valeurs de solidarité, des valeurs de haute culture (Wilenski). D'après les travaux de sociologues (White, Riesman) Marcuse a dénoncé le danger de l'homme unidimensionnel et même de récentes analyses marxistes d'une société industrielle avancée de type socialiste se sont fait l'écho de telles craintes (Richta et ses collaborateurs).

Que conclure pour une politique culturelle associée au loisir de 1985 en France ?

Si cette politique se propose de stimuler dans tous les milieux le maximum de créativité culturelle à travers les activités de loisir, compte tenu de cette évolution en cours dans le contexte actuel, il serait nécessaire de stimuler par tous les moyens possibles des activités de création d'abord sous des formes de culture proches du loisir réel des différentes classes et catégories sociales. Ainsi dans les activités sportives, il existe toute une richesse latente de culture sportive (Haumont) que l'organisation culturelle du sport ne permet pas de libérer. Il n'existe de maison de la culture sportive dans aucune collectivité. Une réforme radicale des offices municipaux des sports et de la plupart du personnel dirigeant des associations s'imposerait. L'art du jardinage et du bricolage est très répandu dans le loisir du plus grand nombre, mais c'est le secteur commercial qui en règle les normes. Il n'existe pas de maison de la culture artisanale orientée vers cette forme possible de culture populaire.

Le groupe 1985 avait mis l'accent sur la nécessité de promouvoir une culture artistique réellement populaire en insistant sur la nécessité de ne pas se borner à diffuser l'art des théâtres et des musées mais de



créer un art de l'environnement quotidien, par une réforme profonde dans la conception de l'architecture et de l'urbanisme. Cette nécessité nous paraît toujours aussi évidente.

Il avait de même prévu qu'un effort sans cesse accru serait nécessaire pour que les esprits de recherche et de critique, caractéristiques de la science, pénétrant dans le public, afin de rendre celui-ci plus conscient, plus rebelle au conformisme et à la manipulation mercantile : nous n'avons pas encore beaucoup avancé dans une politique de clubs scientifiques, de relations entre les instituts de recherches et l'information permanente du public. Malgré l'effort encore trop ignoré de quelques associations orientées vers la popularisation des résultats des sciences sociales.

Enfin si le développement d'une culture civique, sociale et politique paraît souhaitable pour contrebalancer la culture des majorités satisfaites et conformistes, il serait nécessaire d'innover hardiment, sous peine d'être impuissant à renverser le courant de l'homme unidimensionnel. C'est probablement en faisant de l'initiation à cette culture le point central de la culture générale dans le système d'éducation et en créant tout un système de stages et de congés d'études sur ces sujets en relation avec des responsabilités sociales, civiques ou politiques dans l'âge adulte (projets A.D.E.L.S.) que l'action culturelle aura quelques chances de préparer des citoyens actifs, plutôt que des consommateurs passifs.

### 3. TECHNIQUES DE COMMUNICATION

La télévision, le cours du soir, sont des systèmes de communication directs (E.A.) ou indirects (T) par lequel l'action culturelle s'exerce. Comment prévoir



les conditions de leur meilleur emploi pour éveiller la plus nombreuse population possible à la culture la plus authentique possible d'ici 1985.

Depuis 1963, la Télévision a pénétré dans la majorité des foyers. Ses possibilités de développement culturel sont particulièrement importantes pour ceux qui ont le niveau d'instruction le plus bas, restant en marge des institutions culturelles. 62 % des paysans et ouvriers ont déclaré avoir acquis au bout de deux ans des connaissances nouvelles (Crozier — Suffert — Sullerot). En un soir, *les Perses* d'Eschyle ont eu plus de spectateurs qu'ils n'en avaient en France depuis Eschyle. Cependant, l'acquisition de la culture par la Télévision est ambivalente. Elle renforce la culture du groupe familial plus qu'elle ne la modifie. Elle a tendance à endormir l'esprit critique de la majorité et à susciter l'opposition, la révolte dans une minorité, surtout intellectuelle (U.S.A. - Québec - Canada). Suivrons-nous la même évolution sous la pression d'une publicité de plus en plus tyrannique ? Si nous voulons vaincre cette pression, que faire d'efficace ?

Le système d'éducation d'adultes s'est encore peu développé en France depuis 1963. Cependant il a progressé et l'intérêt suscité par « l'éducation permanente » s'étend à presque tous les secteurs de la vie quotidienne.

On estime en France à moins de 5 % le nombre d'adultes qui participent à des activités d'éducation des adultes mais 60 % se sont déclarés intéressés à un moment de leur vie par ce genre d'activités. Dans certains pays capitalistes plus avancés, le pourcentage d'adultes en situation d'auto-éducation systématique dans un sujet quelconque s'élève déjà à 20 % (U.S.A. 1963). Et l'U.R.S.S., avec moins de moyens matériels mais avec une politique plus forte, semble bénéficier d'un



mouvement comparable. C'est important pour être mieux préparé aux responsabilités professionnelles familiales ou politiques dans une société en mouvement mais est-ce la voie d'une authentique culture populaire si les moyens de communication de masse inondent la population d'une culture au rabais (Liveright) qui coûterait à elle seule tout ce que coûte l'enseignement primaire et secondaire comme aux U.S.A. ? Et si l'école restant ce qu'elle est a des effets médiocres sur l'incitation de l'adulte à se cultiver toute la vie (11 % seulement des anciens étudiants de 4<sup>e</sup> année aux U.S.A. — Vilenki) ?

Enfin, que valent les associations pour l'éducation des adultes ? Elles ne touchent que peu de monde et en peu de temps, en comparaison de la télévision, de la radio et même du journal et du cinéma mais, en France, la partie de la population qui y adhère (environ 50 % au moins une fois dans leur vie) et surtout qui y participe activement (peut-être 20 %) y puise des thèmes culturels qui s'inscrivent dans leur comportement et surtout y vivent de relations sociales (M.F. Lanfant - Meister) qui peuvent avoir une grande valeur formatrice. C'est une pépinière de leaders, d'animateurs pour toutes les activités de la cité. Cependant, la signification de la culture vécue dans les associations peut être conservatrice ou progressiste, conformiste ou novatrice. Elle est ambiguë (M.F. Lanfant).

Dans un état plus saturé par la télévision et la scolarisation, cette ambiguïté ne cesse de croître. Des remarques comparables seraient à ajouter au sujet des institutions culturelles : bibliothèques, théâtres, maisons et foyers de culture. Si elles se bornent à des prestations de haute qualité, leur public risque d'être restreint; si elles s'ouvrent à une population très large, leur niveau culturel tendra à baisser.



Si une politique culturelle se propose d'utiliser le mieux possible ces canaux de communication dans l'avenir proche, qu'est-ce qui serait nécessaire ?

Tout d'abord il serait nécessaire de rapprocher ces différents moyens de communication dans une politique culturelle coordonnée où les défauts des uns pourraient être compensés par les qualités des autres et où des actions convergentes sur des thèmes choisis par les citoyens eux-mêmes à travers de nouvelles structures d'expression pourraient se produire régulièrement. Il est paradoxal qu'en France la télévision, la plus grande entreprise culturelle, ne soit pas intégrée à une politique culturelle commune. Il est paradoxal que ses produits de qualité ne puissent pas être utilisés dans les circuits du système d'éducation public ou privé, d'enfants ou d'adultes, malgré quelques essais très limités et marginaux; cette situation est incohérente dans une société qui prétend promouvoir, par ses pouvoirs publics, une politique culturelle. Peut-être les prévisions 1985 n'avaient-elles pas assez insisté sur cette situation incohérente pour le développement culturel.

Sur le plan des moyens de communication de masse, si l'on veut une meilleure utilisation des possibilités de développement culturel qu'ils recèlent en eux, il serait peut-être nécessaire d'employer le canal des pages spécialisées de journaux quotidiens à une véritable politique de culture populaire, à associer à un cahier de charges et à un système de détaxation semblable à celui des cinémas d'art et d'essai. Il serait nécessaire d'employer de façon novatrice les salles de cinéma de quartier. Elles pourraient être soumises à un cahier de charge et à un nouveau système de détaxation, afin de devenir des maisons de culture du quartier, si leur gérant le souhaite. Elles projetteraient non seulement



de grands films de qualité mais des documentaires spécialisés suivis de commentaires, de discussions, sur tous les problèmes de la population du quartier. Elles pourraient s'équiper pour des cycles de conférences, de cours pour toutes les catégories de la population (jeunes et adultes, troisième âge, femmes, hommes) sur tous les problèmes de la vie quotidienne. Leur activité serait orientée par un conseil de personnalités désignées par les gens du quartier (projet Edeline).

Enfin, la télévision pourrait être décentralisée afin de rendre plus active la participation des représentants de la population à son orientation. Il est à présent techniquement possible d'ajouter à la télévision centrale des postes émetteurs de télévision par commune, par quartier, par grands ensembles (projet de J.-M. Sevreau). Les premières réalisations sont déjà apparues aux Etats-Unis et au Canada en relation avec différents mouvements d'opinion. Il est souhaitable que dès aujourd'hui une partie de la politique culturelle en France s'oriente en ce sens si l'on veut tenter de résoudre des problèmes de culture populaire jusqu'alors restés sans solution.

Les institutions culturelles de la collectivité, bibliothèques, théâtres, salles de concert, musées, maisons de jeunes et maisons de la culture auraient par la télécommunication une tout autre relation avec la population. En même temps elles pourraient développer leurs structures d'associations par des systèmes correspondant et de relais dans les collectivités et les familles.

Enfin, si l'école veut devenir un réel système d'apprentissage à des comportements actifs à l'égard de la création, de la recherche, de la participation tout au long de la vie, elle devrait se transformer en un système d'éducation permanente de l'enfant, de l'adoles-



cent et de l'adulte, comportant des activités obligatoires, optionnelles et libres, en relation critique avec l'offre des télécommunications et des institutions culturelles de la localité (cf. : le projet du centre d'éducation permanente de Grenoble).

Un tel renouveau dans la politique de la communication culturelle accroîtrait les chances de réalisation d'un front commun des forces novatrices orientées vers l'édification d'une démocratie culturelle.

#### 4. RESSOURCES TEMPORELLES

Une politique culturelle ne suppose pas seulement une politique des techniques de communication mais encore une politique du temps. En effet, la réduction récente du temps de travail (conventions de Grenelle 1968) pose à nouveau les rapports du temps et de la culture. Pour se cultiver il faut du temps; c'est un lieu commun. Mais beaucoup de gens qui répondent « je n'ai pas le temps » pour expliquer qu'ils ne vont ni au théâtre, ni au musée, ni au concert, ni aux conférences, ni aux cours, ni aux réunions d'associations, etc...en trouvent beaucoup pour aller au café, se promener et regarder la télévision. D'autre part, malgré l'espoir des penseurs sociaux du XIX<sup>e</sup> siècle, le temps libéré par le travail a beaucoup plus été occupé par des activités de divertissement que par des activités de participation à la vie de création, de recherche ou d'action sociale, non seulement dans les sociétés industrielles capitalistes (Riesman) mais encore dans les sociétés industrielles socialistes (Richta). Quand le temps de travail est encore plus court (U.S.A.-Canada) on ne peut pas dire que le progrès d'une authentique culture populaire est évident (culture for the millions).



Si l'on veut qu'une politique du temps libéré favorise réellement le progrès de la participation des masses à la vie culturelle, que devrait-elle être ?

Tout d'abord continuer « *l'absence* » de politique actuelle du temps ne pourra que prolonger la situation : le temps libéré par le progrès de la productivité est affecté soit au repos du travailleur pour une journée ou une semaine ou une année plus courte de travail, soit au retard de l'entrée de leurs enfants dans la production (prolongation de la scolarité) soit pour avancer l'âge de la retraite (troisième âge) soit pour quelques congés spéciaux (d'études). C'est une situation de faits mais jamais la question n'a été posée dans son ensemble.

1) Pour faciliter l'accès du plus grand nombre à la culture la plus favorable à l'épanouissement de l'individu, à l'amélioration de la société et au développement de l'économie.

2) Quelle est la meilleure affectation du temps libéré ?

3) Aux différents âges de la vie : 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> âge.

4) Qui ? : travailleurs de l'entreprise ? travailleurs du foyer ou leurs enfants ?

5) pour des congés de vacances ou des congés d'études scolaires ou post-scolaires, imposés à tous ou facultatifs ?

Si l'on veut favoriser une meilleure participation de tous à la vie culturelle, par la voie scolaire ou extra-scolaire, il est nécessaire de préparer une politique d'ensemble d'affectation du temps libéré d'ici 1985 avec la participation des syndicats, du patronat, des institutions culturelles, des organismes d'information de masse, des associations de loisirs, des établisse-



ments scolaires et universitaires (J. Dumazedier — congrès mondial de sociologie, 1966 — conclusion de la commission espace et loisirs du Plan, 1969).

## 5. RESSOURCES SPATIALES

Pour exercer les activités du corps et de l'esprit, pendant le loisir, il ne suffit pas seulement d'avoir du temps, un espace est également nécessaire. Depuis 1963, plusieurs recherches ont fait avancer la connaissance de la situation (centres de recherches sur l'urbanisme) : espaces saturés, encombrement des routes, nuisances de l'air, spéculations, etc., ont été mieux analysés. Vers 1985, au lieu de 60 % de la population logée dans les villes nous serons 80 %. Or, les sociétés qui ont déjà atteint ce taux (comme le Québec ou les Etats-Unis) ont été contraintes à préparer une autre politique pour sauvegarder ou créer un espace de loisir (rapport O.R.R.R.C.) dans les aires métropolitaines (villes, banlieues, environnement rural) et entre ces différentes aires, dans la nature.

Si une politique culturelle se propose d'aménager l'espace de façon à favoriser au maximum la culture du corps et de l'esprit des citoyens de la fin du siècle, il est nécessaire de préparer l'édification de nouvelles villes autour d'un *espace de loisirs* où « vivre pour vivre » serait la fin. Il s'agit donc de renverser la tendance qui bâtit encore des villes, des grands ensembles, d'abord autour de raisons utilitaires; produire, se loger, circuler, etc., ce sont les conditions d'une vie désintéressée, d'une vie de loisirs pour les enfants et les adultes au centre-ville, dans les quartiers, à la périphérie et dans l'environnement pour le week-end qui devraient être réservées en *priorité* dans toutes les nouvelles constructions urbaines et péri-urbaines sous peine



de rendre insolubles les problèmes que pose la civilisation du loisir, caractéristique des sociétés post-industrielles. De même dans la campagne, la politique de terres abandonnées devrait faire place à une politique d'aménagement d'un espace de loisir rural en prévision des migrations et des implantations de repos, de week-end, de vacances, de retraite d'ici la fin du siècle. Une révision radicale de la législation qui règle la propriété foncière s'imposerait dans cette perspective pour briser une spéculation contraire à l'intérêt public (*Espace et Loisir* — J. Dumazedier - M. Imbert).

## 6. RESSOURCES MATERIELLES

Une politique culturelle suppose non seulement une politique financière, mais la conscience des meilleures conditions financières pour qu'une politique culturelle puisse se réaliser. Depuis 1963, des recherches ont commencé à mettre à jour ces conditions. Tout d'abord on sait que, dans l'état actuel, la part réelle des budgets de ménage affectée au loisir n'est pas en moyenne de 8 %, comme le laisserait entendre la comptabilité nationale, mais environ de 15 % (C.R.E.D.O.C.) et que ces dépenses culturelles dépendent pour environ 95 % des lois du marché et non de la politique culturelle des pouvoirs publics. D'autre part, les études économiques (I.N.S.E.E.) ont mis en valeur le retard des consommations collectives donc des équipements collectifs de loisir : maisons de jeunes, maisons de la culture, stades, etc. par rapport au rythme de croissance de la consommation individuelle. Il est à craindre que si les lois du marché continuent à s'affirmer comme elles l'ont fait aux Etats-Unis ou au Canada, ces déséquilibres, loin de s'atténuer, aillent en aug-



mentant, particulièrement dans le secteur culturel. Nous entrerions dans cette civilisation du gaspillage réglée par la loi mercantile dénoncée par Packard ou F. Madelup. Répétons qu'aux U.S.A. le consommateur paie pour les médiocres émissions de divertissement des mass-media une somme égale à tout ce que coûte au citoyen le système d'éducation primaire et secondaire !

Si l'on veut créer les meilleures conditions financières d'une politique culturelle, il serait certes nécessaire de doubler ou tripler les crédits actuels (actuellement à peine 1 % du budget de l'Etat va aux Affaires culturelles et il n'existe qu'une dizaine de maisons de la culture) mais aussi d'exiger l'édification des comptes culturels de la nation (colloque de Bourges, 1964) au niveau des ménages, des entreprises et de l'Etat.

Pour édifier ces comptes, les services financiers devraient être orientés par un conseil d'économistes et de sociologues, spécialistes de recherches culturelles, et de représentants des différents services publics et organisations privées de l'action culturelle. Que le gouvernement soit de droite, du centre, de gauche ou d'extrême gauche, tant que les services financiers sépareront leur travail technique (développement économique, gestion rationnelle, etc...) d'une réflexion sur les relations de ce travail avec des critères de développement culturel et social de la nation, les mêmes difficultés au niveau des moyens risquent d'entraver l'élan des politiques culturelles quelles qu'elles soient.

## 7. RESSOURCES HUMAINES

Les prévisions 1985 soulignent déjà avec force que l'action culturelle a besoin d'hommes autant que d'équipement. Tous les gens compétents s'accordent



pour soutenir que le VI<sup>e</sup> Plan devrait promouvoir ce que les techniciens appellent « des fonctions » et pas seulement d'équipement comme dans les plans précédents. Cela signifie que le besoin s'est fait sentir de planifier non seulement les équipements, mais le fonctionnement de ces équipements, en particulier par une réflexion sur le personnel nécessaire. Si l'on observe la récente expérience d'équipement culturel, dans une société plus riche que la nôtre mais où l'action culturelle est en retard (le Québec), la même conclusion s'est imposée.

Dans nos sociétés évoluées, où l'écart est croissant entre les produits culturels d'une invention, d'une recherche et d'une création sans cesse renouvelées et les modes culturels vécus par les différentes classes et catégories sociales de la population, la structure de communication pour réduire cet écart est devenue de plus en plus importante. La structure d'information de masse et d'éducation scolaire ou universitaire se montre de plus en plus nécessaire et de plus en plus insuffisante. Une *structure d'animation* insérée dans chaque milieu, chaque collectivité s'avère de plus en plus indispensable. Le mot « animateur » est à l'ordre du jour, parmi les informateurs de la télévision ou de la radio, parmi les éducateurs et professeurs, parmi les créateurs du théâtre, du musée, etc. Ce n'est pas un hasard. C'est le signe qu'une nouvelle technique et un nouvel art de la communication sont nécessaires pour susciter une plus réelle participation, une plus réelle démocratie culturelle. Il est à prévoir que la promotion, la formation, le perfectionnement d'animateurs sociaux et culturels apparaîtra de plus en plus au centre de toute politique culturelle soucieuse de se pourvoir des moyens nécessaires à ses fins. Dans le V<sup>e</sup> Plan, le programme prévu de formation à la suite des péripéties imprévues (équipement du rond-point



de la Défense, etc.) n'a été réalisé qu'à 30 % environ. C'est là où le retard est le plus grand. Non seulement il sera nécessaire de le combler rapidement, mais tout un ensemble d'initiatives remettant en cause le rapport actuel de 800.000 enseignants, de 30.000 informateurs et de 10.000 animateurs (chiffres approximatifs) dans une nouvelle structure de communication culturelle créant des types nouveaux de carrières, de congés d'études de longue durée, des bourses de perfectionnement et de recyclage doit s'imposer sur une échelle sans précédent, sinon les objectifs de politique culturelle pour populariser la science et l'art, pour stimuler la libre créativité individuelle et collective, aussi bien qu'une culture de solidarité et de participation sociales à l'échelle d'une société de masse resteront verbaux.

## 8. RECHERCHE

Quelques études ou recherches fort utiles ont été faites, lancées ou dirigées par le Bureau de programmation du ministère des Affaires culturelles (A. Girard), plusieurs bureaux d'études du ministère, quelques caisses d'allocations familiales, le C.R.E.D.O.C., l'I.N.S.E.E., la délégation générale à la recherche scientifique et technique, les quelques universités, le C.N.R.S., etc. Mais la diffusion des résultats a été très inégale (1) et l'exploitation de ces résultats dans une action des pouvoirs publics ou des organisations privées est restée souvent problématique.

---

(1) Signalons l'effort récent du bureau de programmation du ministère des Affaires culturelles pour faire connaître quelques-uns des résultats dans un bulletin, et l'effort isolé de l'association A.D.A.C.



Pourtant, on peut prévoir d'après les études qui se sont imposées sur le loisir et la culture de masse que, à mesure que la recherche a augmenté ses progrès (à l'étranger, U.S.A., Canada) que la même croissance s'impose en France. Certes nos problèmes sont autres et la planification concertée à la française même si elle est souvent fort mal réalisée exige d'autres problèmes et d'autres méthodes. Mais cet effort de recherches devra être accru si l'on veut éviter des décisions à l'aveuglette sans prévisions sur les besoins à satisfaire et les résultats probables à atteindre.

Si l'on souhaite plus de relations entre l'action culturelle et la recherche, il serait nécessaire d'organiser périodiquement un séminaire de perfectionnement des chercheurs en sciences sociales du développement culturel (économistes, sociologues, psychologues) avec la coopération des responsables de l'action et d'organiser une année avant la préparation de chaque nouveau plan une assemblée où les chercheurs viendraient exposer aux principaux responsables des services et associations d'action culturelle les résultats de leurs recherches et de celles de collègues étrangers afin d'en recevoir des critiques et d'examiner avec eux comment les politiques culturelles pourraient en être améliorées; les assemblées quinquennales de ce genre feraient suite au colloque de Bourges sur le développement culturel, organisé en 1964 par l'association pour l'expansion de la recherche scientifique sous la présidence de A. Piatier.

## 9. POLITIQUE ET CULTURE

Pour que s'impose dans les 15 ans à venir une telle politique culturelle, il est nécessaire que ceux qui sont le plus intéressés eux-mêmes, les dirigeants du



secteur privé ou public, *les militants culturels*, les animateurs fassent une prise de conscience et exercent une action appropriée.

« Aide-toi le ciel t'aidera ». Jusqu'à ce jour, la pression pour orienter les initiatives venues du secteur public ou du secteur privé a été faible. Un mouvement culturel s'est affirmé par ses combats

a) pour que la production de la culture scientifique, artistique ou éthique ne soit jamais entravée, déformée ou censurée pour des raisons mercantiles ou politiques (académisme officiel ou sectarisme partisan);

b) pour que la liberté soit respectée, sauvegardée, proclamée dans la diffusion et l'information;

c) pour que les valeurs culturelles ainsi librement créées et diffusées ne soient jamais le privilège de quelques-uns mais pour qu'elles pénètrent dans la vie quotidienne de toutes les classes et catégories sociales et pour que la majorité puisse participer, en partant du développement et de l'expression de toutes ses facultés, à la créativité humaine sous toutes ses formes, des plus utilitaires aux plus désintéressées.

Mais ces combats ont été partiels, menés en ordre dispersé, sans perspective de l'action culturelle. Aussi, la conscience commune de ce mouvement reste encore faible. Le mouvement est divisé à l'intérieur par des orientations différentes de politique culturelle, ce qui est normal et conforme au jeu de la démocratie véritable. Il est aussi divisé par des arguments venus de *l'extérieur* et cette situation le paralyse, en tout cas lui ôte du dynamisme combattant qu'il pourrait avoir pour son combat propre.

Certes, le mouvement pour une démocratie culturelle est encore jeune. Il fait suite au mouvement né pour construire une démocratie politique et une démocra-



tie économique; il coopère tout naturellement avec eux, toujours bien vivant, mais il n'a pas encore découvert sa force propre et les formes spécifiques de son combat contre toutes les formes d'inculture ou de retard culturel qui mutilent l'homme.

Il est vrai que le mouvement syndical a mis plus d'un siècle à surmonter les divisions issues des corporations et des métiers. Il est vrai aussi que le mouvement de politique socialiste a mis également plus d'un siècle à surmonter les querelles des sectes qui le déchirent, et il n'a pas fini. L'édification d'une politique culturelle favorable à l'essor d'une plus libre création et d'une plus juste démocratisation des valeurs créées demande une prise de conscience plus vive des militants culturels et une pression plus grande de leur part, en coopération avec toutes les forces de progrès syndical et politique, mais en restant indépendantes d'elles. C'est en concentrant toutes ses forces pour faire avancer en toute occasion cet objectif limité mais capital du développement culturel que le mouvement culturel accroîtra les chances de l'avènement d'une démocratie culturelle accordée au rythme de la création permanente des nouvelles valeurs culturelles.

Il est normal que le mouvement culturel soit divisé en groupes de différentes tendances selon qu'il lie ou ne lie pas l'action culturelle à la politique générale, selon qu'il la relie en ce dernier cas à la politique des partis ou à une politique indépendante d'eux. Mais l'union des forces est nécessaire pour obtenir par pression à la fois sur les gouvernements (de gauche, du centre ou de droite) et sur tous les partis, la constitution d'un *conseil national du développement culturel* qui serait, au plan culturel, ce que le conseil économique et social est au plan économique et social. Enfin, il est à souhaiter que les éléments les plus



démocratiques, les plus progressistes et les plus dynamiques du mouvement culturel créent un *club de politique culturelle* dont l'objectif au cours des 15 années à venir serait de mener une bataille incessante sous toutes les formes, pacifiques ou violentes, qui serait nécessaire pour dénoncer tous les scandales de l'anti-culture populaire sans jamais prétendre à élaborer une politique générale qui relève des seuls syndicats et partis.

## QUELQUES ETUDES PUBLIEES SUR LE LOISIR DEPUIS LES « REFLEXIONS » DU GROUPE 1985

BENSAID (Georges). — **La Culture planifiée ?**. — Paris, Ed. du Seuil, 1969 (Coll. « Peuple et Culture » n° 22).

BOURDIEU (P.) et DARBEL (A.). — **L'Amour de l'art**. — Paris, Ed. de Minuit, 1966. 245 p.

**CHIFFRES (DES) POUR LA CULTURE**. — Revue de l'Association pour l'expansion de la recherche scientifique, n° 21, décembre 1964.

**COLLOQUE (LE) DE BOURGES**. — Revue de l'Association pour l'expansion de la recherche scientifique, n° 22, janvier 1965.

CROZIER (M.) et SUFFERT (A.). — **Télévision et développement culturel**. — Télévision et Education, n° 19, mars 1967. 71 p. (numéro spécial).

DUMAZEDIER (J.). — **L'Homme et les loisirs en 1985**. — in : **La Civilisation des loisirs**. — Verviers, E. Gérard et Cie, 1967. (Coll. « Marabout-Université »).

DUMAZEDIER (J.). — **Une sociologie prévisionnelle et différentielle du loisir**. — Cahiers internationaux de sociologie, n° 1, 1967, pp. 59-83.



- DUMAZEDIER (J.) et IMBERT (M.). — **Espace et loisir.** — Paris, Centre de recherche de l'urbanisme, 1967, 2 t. 251 + 253 p.
- DUMAZEDIER (J.) et HASSENFORDER (J.). — **La lecture publique en France.** — Paris, Syndicat des éditeurs et libraires, 1966. 100 p.
- DUMAZEDIER (J.) et RIPERT (A.). — **Le loisir et la ville.**  
tome I : **Loisir et culture.** — Paris, Ed. du Seuil, 1966. 398 p.
- ESCARPIT (R.). — **La révolution du livre.** — Paris, U.N.E.S.C.O., 1965.
- FRIEDMANN (G.). — **Culture supérieure et culture de masse.** — Communication, n° 5, 1965.
- GROSSIN (W.). — **Le travail et le temps.** — Paris, Ed. Anthropos, 1969, 251 p.
- KAHN (H.) et WIENER (A.J.). — **L'an 2000.** — Paris, Ed. Robert Laffont, 1968. 500 p.
- MATALON (B.). — **Prévisions sociologiques à long terme en Grande-Bretagne et aux U.S.A. (loisirs).** — C.R.A.U., février 1968.
- MOSCOVICI (S.). — **La diffusion de la connaissance scientifique.** — Paris, C.N.R.S., 1964.
- RICHTA (R.). — **La civilisation au carrefour.** — Paris, Ed. Anthropos, 1969.
- RIESMAN (D.). — **L'abondance à quoi bon.** — Paris, Ed. du Seuil, 1968.
- WILENSKY. — **Mass culture, mass society.** — American sociological review, 1964.



## Les options de politique culturelle pour le VI<sup>e</sup> Plan

### PRESENTATION (J. ROVAN)

Nous abordons ici la troisième partie d'un triptyque consacré à la préparation du VI<sup>e</sup> Plan en ce qui concerne le développement culturel. Nous avons dans une première partie grâce à Georges Bensaïd, fait l'examen des résultats chiffrés du V<sup>e</sup> Plan. La deuxième partie était consacrée à la perspective 1985, revue et corrigée à la lumière des études récentes. M. Dumazedier avait introduit ce débat.

Nous allons voir maintenant ce que, directement et indirectement, nous essaierons de faire prévaloir dans le VI<sup>e</sup> Plan. Il y a pour cela un certain nombre de règles du jeu.

1. Nous nous plaçons dans la perspective 1971-1975, comme étant celle pendant laquelle un certain nombre de choses vont changer, mais où les données sur lesquelles il est possible de jouer sont limitées par le contexte général.



2. Nous nous demandons ce qu'il faut affirmer constamment, dans cette perspective, pour que quelque chose passe à travers les innombrables filtres, à travers les centres de prise de décision, dans la réalité.

3. L'introduction au débat se fera en trois parties :

- Rappel d'un certain nombre de perspectives générales, de réalisations qui conditionnent tout le reste, et qui doivent en être l'aboutissement (J. Rován).

- Le VI<sup>e</sup> Plan et la culture vus dans l'horizon d'un provincial (G. Jean).

- Dix interventions, chacune sur un domaine particulier, avec ses perspectives les plus urgentes.

Nous prendrons ainsi certains secteurs à titre d'exemple et verrons ce que les divers intervenants pensent sur ce qu'il est le plus important de faire prévaloir dans la perspective 1971-1975.

## 1. PERSPECTIVES GENERALES (J. ROVÁN)

Quelles sont les structures et les réalisations au sommet de la vie nationale qui, à notre avis, seraient, à la fois, indispensables et réalisables dans un VI<sup>e</sup> Plan, pour qu'une véritable politique de développement culturel, à l'intérieur même des règles de jeu posées plus haut, puisse être envisagée ?

Quatre secteurs sont à mentionner :

### 1. *L'exécutif*

Tous ceux qui envisagent les problèmes de la politique et du développement culturel dans ce pays sont con-



vaincus qu'un des nombreux maux dont nous souffrons est la dissémination et le compartimentage des responsabilités, aussi bien au niveau national que, par analogie, à tous les autres niveaux.

Si nous acceptons une définition large de la culture comme celle que laisse subodorer la liste des interventions qui vont suivre, six départements ministériels, au moins, seraient directement concernés par une partie de leurs attributions et de leurs compétences.

Par conséquent, si nous estimons que le développement culturel doit avoir, à travers toutes les décentralisations, toutes les déconcentrations, une inspiration globale, nous arrivons à la conclusion que, au niveau de l'exécutif, un ordonnancement permettant que les problèmes soient évoqués dans le globalité est indispensable.

Bien des formules ont été proposées. Une des plus libérales peut-être consisterait en l'existence d'un comité interministériel présidé par un ministre d'Etat ayant autour de lui un certain nombre de collègues à la tête des divers départements. Tout, évidemment, pourrait être concentré autour d'un super-ministre de la Culture et de l'Education nationale, mais cela paraîtrait une formule bien centralisée.

Peu importe la formule, ce qui paraît sans doute devoir être affirmé sans cesse, c'est qu'il n'est pas de politique de développement possible s'il n'y a pas une certaine rencontre des responsabilités, un pouvoir d'initiative au niveau de l'exécutif, qui mettent fin à la contradiction et au désordre qui règnent dans le domaine culturel, qui empêchent même que celui-ci existe, puisque chacune des émanations et représentations particulières ne détient qu'une part de la véritable globalité de la culture.



## *2. La représentation, le dialogue, la contestation*

Si rien ne réunit les initiatives de l'Etat, si rien ne permet de coordonner, par exemple, l'intervention de la radio-télévision dans le domaine de la lecture, avec la politique des bibliothèques ou celle de l'industrie de l'édition, pouvant être favorisé ou par le ministère des Finances, avec sa politique fiscale, ou par le ministère de l'Industrie, les initiatives volontaires en France, les groupements de citoyens concernés par la culture, n'ont pas, eux non plus, un terrain de rencontre où leurs propositions et leurs projets puissent s'intégrer, où les contradictions puissent être dépassées, et d'abord présentées.

C'est pourquoi, dans la lancée de mai 1968, les associations volontaires du secteur relativement limité de la jeunesse, des sports, de l'éducation populaire, de l'éducation des adultes, etc., ont élaboré un projet de Conseil national du développement culturel qui, à certains égards, rappellerait, dans ce qu'il peut avoir d'utile et de valable, le Conseil économique et social, tout en évitant toutes les insuffisances qui pèsent sur le fonctionnement et la composition de ce Conseil.

Il s'agit donc d'une instance où tous ceux qui se considèrent comme concernés par la culture, comme porteurs de culture, comme aspirant à la culture et à des comportements culturels, puissent se rencontrer et s'exprimer face à l'exécutif, face aux centres de décision.

Le projet du Conseil national du développement culturel existe; il devrait être depuis longtemps confronté avec les idées des autres secteurs, des syndicats notamment du secteur artistique, avec les idées d'autres organismes volontaires.



De toute façon, il n'est pas concevable qu'une politique de développement culturel existe sans qu'à tous les niveaux de la vie nationale cette possibilité de regroupement, d'expression de propositions, et de refus existe aussi.

Nous avons envisagé, en outre, dans chaque département ministériel, des conseils particuliers traitant des questions particulières à ce secteur. Le Conseil national serait une espèce d'achèvement, de mise en faisceaux de ce qui sortirait à la fois de conseils régionaux, horizontaux, et de conseils départementaux ministériels, verticaux.

### 3. *Les finances*

Comme nous n'avons pas de définition de la culture, personne ne sait réellement ce que la France consacre à la culture, au niveau de l'Etat et des collectivités, au niveau des entreprises, des associations volontaires, des particuliers, des familles, des individus. Une comptabilité culturelle de la nation n'existe pas. Il semble donc que toute politique de développement culturel ait besoin d'une comptabilité permettant de savoir ce que nous avons dépensé réellement, ce que nous devrions dépenser et pourquoi.

### 4. *La recherche*

Beaucoup de recherches ont été faites sur les problèmes du développement culturel, mais beaucoup sont encore à faire. Souvent elles se font en ordre dispersé, sous la dépendance des commanditaires, dans la tension permanente entre ceux qui veulent de la recherche appliquée pour pouvoir en tirer une politique, et ceux qui plaident en faveur du temps de la respiration scientifique, qui exige un autre rythme que celui de l'administration et de la politique.



Là aussi, davantage de moyens et une réflexion globale sur les points forts de l'intervention de la recherche sont indispensables, car la recherche appliquée est elle-même fondamentale en ce qui concerne le développement culturel; elle doit exister à côté des structures de décision, de conseil, de proposition, de contestation et de statistiques, que nous paraissions tous prêts à réclamer.

### *Conclusion*

Beaucoup d'entre nous pensent que, dans le cadre du VI<sup>e</sup> Plan, nous devons avancer, au niveau de ces quatre éléments institutionnels, avec toutes les réserves qui s'imposent sur la valeur même de l'institution. Une institution est un instrument aveugle, mais sans elle, la réalisation même du minimum de développement culturel démocratique que nous croyons possible dans le cadre du VI<sup>e</sup> Plan ne se fera pas.

## 2. QUESTIONS D'UN PROVINCIAL AU VI<sup>e</sup> PLAN (G. JEAN)

Je vais essayer de poser un certain nombre de questions telles qu'on peut les percevoir d'une ville — Le Mans — pas très éloignée de Paris, sans vocation urbaine précise, mais où les problèmes sont à voir sous un certain angle.

1. *Comment peut-on construire une planification sérieuse dans le domaine culturel à partir des données informelles qui sont recueillies au niveau local ?*

Il est peut-être important que les planificateurs prennent souci de savoir comment ils recueillent les informations.



Je vais évoquer trois cas précis :

● Le préfet de région de Nantes, pour le VI<sup>e</sup> Plan, fait une enquête sur les équipements culturels du département de la Sarthe. Il s'adresse en priorité à la mairie qui n'y connaît rien, et renvoie au directeur du théâtre municipal. Ce dernier se vante de faire passer des opérettes et de remplir sa salle avec *Vienne chante et danse*. A la Comédie de l'Ouest, la salle n'est qu'à moitié pleine, cela prouve pour lui que les gens ont besoin de se divertir et non pas de voir *Don Juan*;

● On a chargé une personne employée, retraitée de la Préfecture, d'établir la liste des besoins culturels de la ville du Mans pour le VI<sup>e</sup> Plan : elle a fait un répertoire parfaitement informé découvrant au dernier moment qu'un certain nombre d'associations culturelles se préoccupaient de la question.

● L'inspecteur d'Académie était chargé, par le ministère de l'Education nationale, de réunir une commission relative à l'éducation permanente dans le cadre du VI<sup>e</sup> Plan. Il n'a convoqué à la première réunion que les gens s'occupant de promotion sociale, oubliant toutes les autres associations.

Si l'on veut qu'il y ait une planification, encore faut-il que les gens qui s'occupent de problèmes culturels soient concernés au départ.

2. *Comment faire pour que le rôle prépondérant des notables ne soit plus prépondérant ?*

Et qu'on tienne compte des associations et syndicats convoqués (1) ?

---

(1) L'inspecteur d'Académie savait que je m'occupais des problèmes culturels, j'ai pu ainsi introduire dans cette commission le représentant du comité d'entreprise des usines Renault.



3. *Comment réduire, par la planification, les inégalités de fait qui existent sur le plan culturel d'une part entre Paris et la Province, d'autre part entre les grandes villes et les autres, entre les villes et les banlieues, cités dortoirs, entre les villes et les zones rurales ?*

a- *Paris et la province :*

On constate, dans les villes de province, un décalage de plus en plus considérable entre ce qui se passe en province et à Paris, à tel point qu'une bonne partie des gens, pas trop éloignés de la capitale, « montent » à Paris pour être au courant de ce qui se passe effectivement. Cela se produit en particulier dans les villes manquant de maisons de la culture. On peut se demander comment, dans une perspective de planification, permettre à un certain nombre de créateurs ou de formateurs d'exercer effectivement, en province leur activité.

b - *Les grandes villes et les autres :*

Dans un certain nombre de cas, l'implantation d'une maison de la culture réanime la vie culturelle de la ville, mais, par le même coup, elle est un frein considérable à la décentralisation culturelle réelle. Le cas de Rennes est significatif : dans le cadre strict de la décentralisation théâtrale, un centre dramatique national, la Comédie de l'Ouest, présentait des spectacles de qualité dans des villes petites et moyennes de toute la région de l'Ouest. Une maison de la culture s'est installée à Rennes, d'où certaines activités pour les Rennais, mais, du même coup, réduction des tournées de la compagnie. Les petites villes n'ont plus rien : pour elles, la maison de la culture se traduit par le désert culturel. C'est un problème que certaines maisons de la culture ont résolu, au Havre, par exemple, mais dans un contexte assez différent.



De là une question à poser au niveau de la planification : *comment faire pour que l'installation d'un équipement culturel dans une ville ne réduise pas à la mort, au niveau culturel les petites villes voisines ?*

Un autre problème que nous vivons quotidiennement : l'extraordinaire décalage entre les centres urbains et les cités périphériques. Je me souviens d'une émission de Roger Louis sur Sarcelles, où l'on voyait Vilar tout seul dans le foyer, qui n'existait pas, de Sarcelles. C'est la situation de toutes les cités dortoirs en particulier au niveau de l'équipement en bibliothèque. On n'a pas prévu — je généralise peut-être abusivement — de bibliobus urbains pour donner une vie culturelle à ces cités-dortoirs. Les institutions traditionnelles se trouvent dans les vieux centres des villes, les problèmes de transport, de distance sont alors considérables et comme en général, la population ouvrière habite dans ces cités périphériques, les contacts avec la vie culturelle sont très difficiles à établir.

#### *c - Les zones rurales :*

Quant aux zones rurales, il faut savoir que, dans les campagnes actuellement pour les jeunes, la seule activité culturelle est le bal du dimanche. On peut dire également que les activités post et périscolaires sont actuellement dérisoires.

Encore un cas très limité : doit-on favoriser au niveau du Plan le ramassage du public pour qu'il puisse assister à un certain nombre de prestations dans les villes ? Doit-on, comme Serreau l'avait imaginé, prévoir des équipements légers, démontables et transportables, les tréteaux de Copeau devenant une nécessité ? Encore une question à laquelle il faudrait apporter une réponse.

On constate par ailleurs une extraordinaire maturité



des jeunes agriculteurs devant ces problèmes : ils se posent un certain nombre de questions auxquelles on n'apporte pas de réponses.

Il faudrait aussi que les planificateurs s'intéressent aux problèmes des résidences secondaires qui créent pendant quelques mois des conditions culturelles tout à fait nouvelles dans certaines campagnes, de même que le passage de très nombreux agriculteurs au secteur primaire ou tertiaire.

4. *Comment le Plan peut-il résoudre les contradictions suivantes : d'une part la conservation d'un patrimoine et d'autre part l'innovation et la recherche.*

a - On peut prendre l'exemple d'une soirée poétique dans un prieuré qui a eu le prix des chefs-d'œuvre en péril. Ce n'est pas la solution pour que les vieilles villes et les vieux quartiers gardent leur physionomie. Très curieusement les jeunes ont un goût vif pour ce type d'action, qui est réservé en général à des érudits locaux qui, loin de penser à une possibilité de convergence entre la conservation d'une architecture ancienne et l'innovation, à ce niveau-là, opposent en général l'ancien et le nouveau. C'est-à-dire qu'ils veulent préserver l'ancien contre un urbanisme conquérant.

b - Un autre problème se situe dans la même perspective, ce sont les relations entre les institutions culturelles que je nommerai traditionnelles, faute de mieux, et les institutions nouvelles. Les rapports entre les maisons de la culture, les bibliothèques, les musées, les conservatoires d'arts plastiques ou de musique n'existent pas. Il y a un conservatisme extraordinaire au niveau de la majorité des conservatoires en particulier.

c - Le problème se pose aussi à propos de la contradiction existant entre le répertoire et l'avant-garde; actuellement, les municipalités condamnent toujours l'avant-



garde au profit du répertoire. De plus, un certain nombre de créateurs, qui n'ont de créateurs que le nom, veulent faire de la novation à tout prix en se lançant dans une avant-garde qu'ils ne maîtrisent pas.

d - Autres problèmes, qui ne sont peut-être pas du ressort du Plan, mais que je voudrais poser rapidement.

Les relations entre la culture au sens humaniste du terme et la culture au sens de promotion du citoyen. La politique des centres sociaux est en général une politique qui vise à promouvoir le développement de l'individu et qui néglige le premier secteur de type humaniste, ce dernier négligeant le second;

— Depuis le mois de mai 1968, et déjà avant, la lutte entre le désir de créativité des individus et la création dans tout ce qu'elle comporte de travail, particulièrement au niveau des relations entre amateurs et professionnels sur le plan théâtral et dans le domaine des arts plastiques, etc...

— Le conflit permanent entre les institutions d'Etat et les municipalités, ou entre les créateurs et les municipalités. Gaby Monnet a quitté Bourges pour ces raisons et a retrouvé les mêmes difficultés à Nice. Il est scandaleux de juger l'activité d'un créateur sur la première représentation qu'il donne d'une œuvre. C'est le condamner dès son installation à un certain silence.

— Le problème du rôle que peuvent jouer dans la perspective de planification, les associations culturelles dans leurs rapports avec l'Etat, qui est en train de leur couper littéralement les moyens de vivre; avec les municipalités qui le condamnent à l'apolitisme, au sens profond du terme. Rapports également entre les associations et un certain nombre d'institutions culturelles.



Si Tréhard a été obligé de quitter la maison de la culture de Caen, c'est pour certaines raisons, mais aussi parce qu'il n'avait pas fait confiance aux associations et aux syndicats dans la défense de sa maison de la culture.

— Le plan devrait prévoir dans ce domaine la formation d'un certain nombre d'animateurs capables d'établir entre les institutions culturelles, les associations, les syndicats et le public des rapports qui soient presque pédagogiques. Un exemple entre mille qui se situe dans un tout autre contexte : on est en train de procéder au niveau pédagogique dans les mathématiques et dans l'enseignement du français à une réforme profonde : le ministère de l'Education nationale n'a encore pas bien compris que cette rénovation passait par le recyclage et la formation des enseignants, ces deux questions étant fondamentalement liées.

e - Cela nous amène à poser quelques questions subsidiaires : comment éviter la fonctionnarisation des animateurs ?

Comment concilier, dans une planification culturelle nécessaire, une certaine technocratie avec ce qu'on pourrait appeler le droit de l'individu à la culture, au bonheur, à la paresse ?

### *Conclusion*

Je ne sais pas si le Plan prévoit tout cela, et c'est peut-être dans une société non pas nouvelle mais différente que ces contradictions pourraient être tranchées. En attendant, un mouvement comme P.E.C. doit affirmer son point de vue qui constitue, dans une certaine mesure, une morale provisoire, qu'il est absolument nécessaire d'assumer.



### 3. INTERVENTIONS

#### 1. Enseignement (J. Ader)

Il ne s'agit pas ici d'exposer une conception de la planification de l'éducation mais de savoir en gros comment un mouvement de pensée comme Peuple et Culture peut intervenir et sur quelle idée force centrer une action.

a - *Lutter pour une réforme profonde de l'école* en la concevant dans une perspective de continuité du processus éducatif, c'est-à-dire d'éducation permanente.

Le problème le plus préoccupant aujourd'hui, quand on parle de réformer l'école, est de savoir comment faire pour réduire la divergence entre l'école et la non-école, qu'il s'agisse des âges successifs par lesquels passe l'individu ou des autres institutions qui, autour de l'école, contribuent au développement de l'individu.

Pour prendre un exemple, dans les syndicats, ou au niveau de la revendication ou de la réflexion à la base, je pense qu'il faut très attentivement réfléchir à la solution que l'on propose souvent à la crise de l'enseignement, à savoir l'allongement de la scolarité. C'est une façon assez simpliste de poser le problème : il ne s'agit pas de prolonger de deux ou trois ans une éducation aujourd'hui contestée, mais de revoir le système de fond en comble pour trouver les moyens de proposer aux enfants ou aux jeunes à l'école et aux adultes hors de l'école, un style de développement culturel cohérent, et qui réponde aux exigences d'une société moderne et démocratique.



b - *Définir une école* ouverte et d'abord au niveau des équipements, c'est l'idée force de corrélations organiques qu'il faut établir entre les différentes institutions qui distribuent ou essaient de promouvoir le développement culturel : l'école, les maisons de jeunes, les théâtres, les bibliothèques et tous les équipements collectifs qui aujourd'hui doivent être regroupés.

Cette question retentit largement sur la définition même de l'école. En regardant les choses de près on s'aperçoit très vite que ces réalisations ne sont possibles que dans une perspective d'autonomie des établissements. Ce qui rejoint la question des relations entre l'Etat et les collectivités locales, entre les institutions et l'Etat.

c - *La formation des maîtres*. Il n'y a pas de rénovation de l'école sans rénovation de la formation. De même qu'il n'y a pas de possibilité de situer l'école dans une perspective d'éducation permanente sans situer la formation des maîtres dans la perspective de la formation permanente et de la continuité.

A ce propos, toujours pour accentuer un point auquel nous sommes sensibles, il faudrait que nous formulions très nettement une opinion sur l'abandon — au moment où l'on parle de rénovation pédagogique officiellement — délibéré ou non de ces novateurs qui depuis vingt ans essaient de réformer l'école et sont laissés de côté comme s'ils n'avaient pas existé. Il s'agit en somme d'une méconnaissance de la minorité active et novatrice du corps enseignant. Et on risque aujourd'hui de voir se développer une politique qui insufflerait la formation par le haut alors que les germes en sont parmi ceux qu'on veut former.

Enfin, il y a un combat à mener encore, parce que rien n'est encore acquis, pour les moyens audio-visuels et une politique rationnelle de leur utilisation.



d - *Lutter pour que dans la planification elle-même la recherche soit introduite, non pas comme un luxe qu'on peut se permettre, mais comme une dimension de la réalisation d'une planification étudiée.*

A ce propos, il faudrait distinguer entre deux niveaux, au moins, celui de la mise en place d'un secteur d'innovation contrôlée et celui d'une recherche fondamentale dont le rythme de développement pourrait ne pas être le même. Mais il est très important de ne pas laisser croire que l'un tient lieu de l'autre.

## 2. Enseignement (H. de Gisors)

Je voudrais présenter le point de vue de la base, c'est-à-dire celui du professeur qui, en plus de ses cours, fait de l'animation avec 40 élèves (1).

Ces réflexions sont inspirées à la fois par mon expérience de professeur et par un désir d'actualisation systématique des connaissances.

Mon exposé portera sur trois points :

### a - *Les structures :*

Deux problèmes me semblent s'imposer.

● L'inadaptation du lycée à la culture vécue par les jeunes : les élèves vivent deux cultures. Une première qu'ils ont chez eux, qui leur est donnée par les commu-

---

(1) Hélène de Gisors a créé, il y a sept ans, au lycée où elle enseigne l'histoire et la géographie, un club d'actualité, qui connaît un grand succès.



nications de masse, télévision, radio, etc., et la culture seconde donnée à l'école. La coupure qui peut se faire entre les deux est presque totale parfois; laquelle l'emportera ? Ne risquons-nous pas de voir se défaire au contact de la vie tout le travail que nous aurons accompli pour guider les élèves vers une culture supérieure ?

● La coopération avec les parents est liée au précédent problème, car nous faisons appel à eux pour gérer le lycée, mais ce n'est pas suffisant. Il y a un problème d'acquisition des connaissances, pour lequel nous pouvons faire appel aux parents, et pas seulement pour la gestion.

Ces deux points se réunissent en un : comment ne pas séparer l'école et la vie, entendue dans le sens le plus large ? Et comment l'école peut-elle véritablement préparer le jeune à sa vie d'adulte ? Je vois quatre directions de réformes :

— créer des établissements expérimentaux mixtes, où on assurerait en même temps la formation des enfants et des adultes; les adultes ont une expérience dont ils peuvent faire profiter les enfants et ils peuvent eux-mêmes utiliser les équipements de lycée, le personnel de lycée et (pourquoi pas ?) assister aux cours,

— ouvrir le lycée sur la vie et la cité, c'est-à-dire replacer l'école dans le cadre social et culturel d'une population urbaine,

— ouvrir systématiquement le lycée sur toutes les sources de formation et d'information et faire une école qui débouche sur la vie,

— transformer la structure interne du lycée dans ce but : créer trois secteurs, un secteur obligatoire, un



optionnel et un libre pour les élèves. Le secteur libre leur permettrait de savoir utiliser à bon escient leurs loisirs. De nombreux élèves souhaitent un secteur optionnel, réalisable tout de suite à condition de libérer du temps. Il faudrait tout de suite appliquer le tiers temps dans tout le secteur culturel et éducatif du lycée.

b - *Les équipements :*

La bibliothèque devrait être le cœur de l'établissement. Il faut absolument transformer la conception que nous avons d'elle. Si nous voulons faire faire aux élèves un travail personnel ou en groupe, il leur faut la possibilité de faire des enquêtes, des exposés, c'est-à-dire une documentation suffisante et appropriée. Enfin, une salle de conférence avec équipement audio-visuel est indispensable.

c - *Les hommes :*

Il faut des professeurs animateurs déchargés de quelques heures de cours, parce que nous sommes complètement bloqués lorsque nous assumons avec ardeur cette double tâche.

D'autre part l'on parle de recycler les professeurs, mais il est nécessaire aussi de recycler les chefs d'établissement et il faudrait même commencer par là, à mon point de vue.

Ainsi, ce secteur de l'enseignement deviendrait le lieu véritable d'une initiation à la culture vivante.



### 3. *La télévision dans l'enseignement* (R. Garnier)

#### a- *La télévision scolaire.*

Jusqu'à maintenant, on a consacré de l'argent à faire des émissions, il est temps de les faire écouter si vraiment l'on est décidé à continuer.

Il faut donc équiper les établissements, former les utilisateurs de ces moyens audio-visuels et enfin définir des objectifs majeurs et non plus palliatifs.

Jusqu'à maintenant, le ministère s'est intéressé à la télévision pour lui demander de faire « en catastrophe » ce qu'il n'avait pas pris le temps de faire avant. Les grandes opérations de la télévision scolaire commandées par le gouvernement ont été : télé-bac, les sections d'éducation professionnelle, et, en ce moment, des émissions pour le perfectionnement de la formation des instituteurs, parce qu'on sent qu'il faut faire quelque chose et qu'on n'a pas pris le temps de le faire auparavant.

Il ne faut plus utiliser, dans le domaine scolaire, la radio et la télévision comme une espèce de dépanneur magique, mais plutôt comme un moyen vraiment majeur, à qui l'on fixe des objectifs précis, et qu'on insère dans le système éducatif.

Cela pose un dernier problème : celui des structures de pouvoir. D'une façon générale, quelles structures de formation, de communication et d'autorité faut-il mettre en place pour permettre que cette télévision soit celle des enseignants ?



b - *R.T.S. Promotion* (télévision éducative pour adultes).

La grande question est celle de l'enseignement à distance dans l'immense champ de l'éducation permanente. Je laisse de côté les programmes généraux de l'O.R.T.F. à valeur éducative.

Je prends la télévision comme moyen de perfectionnement de la formation générale, c'est-à-dire avec des séries d'émissions constituées en progression pour une transmission de savoir ou de savoir-faire, ou une modification du comportement ou des attitudes. Il faut affirmer l'importance de ce moyen dans la stratégie de l'éducation permanente. Cet outil constitue une chance extraordinaire donnée à l'auto-formation; on peut arriver à organiser l'autodidactisme.

Le développement des mass média ne doit pas être la fin des organismes d'éducation et de formation des adultes. Il faut que les organismes d'éducation et de formation des adultes soient dans la télévision, et que celle-ci soit dans l'activité des organismes d'éducation et de formation des adultes.

#### 4. *L'Education Populaire* (M. Lestavel)

J'ai retenu trois points particuliers liés les uns aux autres :

a - *l'urbanisation croissante.*

Il y a beaucoup à faire pour maîtriser la croissance des villes et particulièrement des grands ensembles nou-



veaux. Bien qu'il ne faille pas entretenir trop d'illusions sur ce qu'il est possible de réaliser.

Cette urbanisation maîtrisée constitue l'infrastructure capitale de tout développement social, culturel, sportif (cela veut dire espaces verts, aménagement des transports, aires de jeux, équipements collectifs et formation de tous ceux qui, par leur profession, sont amenés à bâtir des villes nouvelles).

Cette formation d'urbanistes manque en France. Il en est de même pour la formation du citoyen à la conscience même de ce qu'est une ville.

#### *b - La formation des animateurs.*

Quel type d'animateur est-il important de former ?

— des animateurs du développement global à l'échelon d'une région ou d'une agglomération. Des gens qui, par métier, vocation, goût, s'efforcent de coordonner les énergies d'associations diverses,

— des animateurs de sociétés de consommateurs. Quand on examine par exemple ce qui se fait dans les pays du nord de l'Europe, on est frappé par le fait que ces sociétés de consommateurs jouent un rôle très important dans tout ce qui concerne la vie sociale, culturelle,

— enfin des animateurs de formation économique. On n'a peut-être pas là trouvé encore les techniques et pédagogies nécessaires.

#### *c - Le tourisme social.*

Si l'urbanisation est en croissance, nous avons de plus en plus besoin, gens des villes, de trouver un tourisme social qui nous convienne.



Or, beaucoup d'organismes de tourisme social se voient obligés peu à peu, par manque de crédit et de subventions d'atteindre un public pour lequel ils n'étaient pas faits, c'est-à-dire un public favorisé.

### 5. *Agriculture* (P. Harvois)

a - La promotion rurale n'existe pas. Il y a une promotion tout court, une éducation tout court, une éducation globale et unique. A partir d'un de ces grands axes, il faudrait baser une politique de planification, car il y a des secteurs compartimentés à l'extrême, or, aujourd'hui, dans le cadre de l'éducation permanente, l'animation doit se faire dans l'enseignement, celui-ci doit être dans l'éducation des adultes et dans le développement culturel; tout est dans tout.

b - Il faudrait peut-être sortir de la notion de culture traditionnelle : on pense toujours théâtre, bibliothèque, comme si la culture aujourd'hui ne partait pas des situations concrètes, vécues, des problèmes expérimentaux de chacun. Il faudrait que toute l'animation, toute l'éducation, le développement culturel soient intégrés profondément dans la vie quotidienne et les réalisations de chacun.

c - L'éducation permanente à la télévision est essentiellement une information, une sensibilisation; cela ne consiste pas du tout à faire une leçon d'allemand par exemple, ce qui ne rime à rien. Il est certain que *Cinq colonnes à la une* ou les émissions de Roger Louis en particulier faisaient infiniment plus pour l'éducation des gens que toutes les spécificités en matière de connaissance qui peuvent se dérouler à la télévision.



d - Il faut revoir tout l'enseignement, faire éclater l'université. On pourrait citer les dix expériences qui se mènent à travers la France dans l'animation intégrée à partir des établissements scolaires. Il faut charger dans cette direction avec plus d'autonomie et plus d'expérimentation. Edgar Faure l'a dit sans jamais donner les moyens ni mettre en œuvre les applications. Un des grands axes du Plan est d'affirmer le besoin d'autonomie, de globalité d'un équipement, d'une animation culturelle dans une cité.

e - Il faut donner une dimension économique aux associations volontaires. Or tant que ces associations volontaires seront de la taille de Peuple et Culture ou de l'I.C.P., il est bien certain que nous n'aurons pas la possibilité d'agir. Il faut que nous portions dans le plan tous nos efforts sur l'affirmation d'une nécessité de la dimension économique. Il existe avec l'Etat des contrats. Il faut que nous, associations volontaires, ayons la volonté d'acquérir une dimension économique par d'autres chemins que ceux qui sont les nôtres depuis 25 ans, et qui me semblent de plus en plus être des erreurs.

f - Il faut construire ensuite un pouvoir réel, faire disparaître le ministère de la Jeunesse et des Sports, ainsi que celui des Affaires culturelles et créer un ministère du Développement culturel et de l'Education permanente. Cela a été énoncé il y a un certain nombre d'années et il faut le réaffirmer avec force.

g - Il est inadmissible que la Santé, l'Education nationale et le Travail n'aient qu'une petite part.

h - Il faudrait trouver de nouvelles formules pour l'équipement et l'animation culturelle intégrée dans l'éducation nationale, trouver, à travers la télévision, un certain nombre de méthodes nouvelles. Même six



chaînes supplémentaires ne donneraient pas à la télévision la dimension que l'on souhaite.

Il faudrait définir dix points pour lesquels on se batte avec deux ou trois arguments solides.

## 6. Architecture (J. Chénieux)

*De l'assassinat considéré comme un des Beaux-Arts  
ou peut-il y avoir encore un enseignement de l'architecture ?*

*Une pratique culturelle aliénée ou politique*

L'habitat pris au sens large, de l'aménagement du territoire à l'urbanisme et au logement, est l'objet par excellence de la pratique culturelle : la mise en forme du milieu de vie.

A ce niveau se posent tous les problèmes économiques, tous les problèmes que cernent les sciences humaines, en fin de compte, tous les problèmes politiques.

C'est dire que toute intervention en ce domaine, quand sa problématique est réelle et ne tend pas à camoufler les contradictions de la société, risque de constituer une opération sans anesthésie.

Nous sommes loin des arts d'agréments ou des arts décoratifs.

Chaque essai d'architecture, s'il est conscient, bute sur une absolue impossibilité de passer dans les faits et met en cause le système.



Quelques architectes et la majorité des étudiants en ont pris conscience et refusent de se laisser broyer dans un réseau de contradictions.

C'est sans doute pour cela qu'on procède actuellement, dans le silence, à l'assassinat de l'enseignement de l'architecture.

### *L'enseignement de l'architecture en France*

Il dépend du service des Enseignements artistiques du ministère des Affaires culturelles.

● 21 Unités pédagogiques (U.P.), dont 8 à Paris (ex-Ecole nationale supérieure des beaux-arts) et 13 en province.

● 6.000 étudiants dont 3.000 à Paris (1.350 à U.P. 6) 400 enseignants figurant au budget, plus quelques enseignants municipaux en province.

Mis à part une dizaine de fonctionnaires, tous les enseignants sont contractuels ou vacataires.

● six ans d'étude à temps plein en 3 cycles pour obtenir le diplôme d'architecte D.P.L.G.

### *Grève dans les Unités pédagogiques — novembre-décembre 1969.*

A Paris, se sont mis en grève : U.P. 6 et U.P. 7 soutenus par U.P. 1 — U.P. 2 — U.P. 5 — U.P. 8;

en province, Nantes — Bordeaux — Toulouse — Marseille — Grenoble, soutenus par Lyon, Montpellier, Rennes;

soit au total les 8/10 des étudiants en état de contestation.



### *Il faudrait*

— des locaux : pour six U.P. parisiennes, il manque 20.000 m<sup>2</sup> pour U.P. 6, 3.000 m<sup>2</sup> seront prochainement utilisables; il en faudrait 15.000.

— des enseignants : pour assurer un enseignement minimal dans six U.P. parisiennes, il faudrait 194 postes supplémentaires.

à U.P. 6, 1 enseignant de construction et 3 assistants pour 400 étudiants, soit 2,5 minutes d'intervention par élève et par semaine.

— une politique cohérente :

● d'après les textes, le diplôme d'architecte équivaut à un doctorat de Troisième cycle.

Le ministère des Affaires culturelles crée un troisième cycle parallèle : l'Institut de l'environnement qui reçoit des universitaires au niveau de la licence (deuxième cycle) ou des architectes diplômés (troisième cycle). Il déqualifie ainsi ses propres diplômes.

● crédits de fonctionnement : 100 millions à l'Institut de l'environnement pour 100 étudiants, 150 millions aux U.P. parisiennes pour 3.500 élèves.

### *L'assassinat est perpétré dans le silence*

● Lors de la présentation du budget des Affaires culturelles à la Chambre, pas une seule intervention de député sur l'enseignement de l'architecture. Chacun se préoccupe du théâtre local ou des monuments historiques.

● A la commission des Affaires culturelles du VI<sup>e</sup> Plan, pas un seul représentant de l'enseignement de l'architecture sur 55 membres permanents (3 architectes fi-



gurent dans cette commission dont 1 enseignant, mais il est nommé au titre du conseil de l'Ordre et ne peut d'ailleurs être considéré comme représentatif de l'ensemble des enseignants).

● La presse se tait et bloque l'information qui lui est diffusée.

*Etudiants et enseignants réclament :*

— l'intégration à l'Université

- pour se dégager des structures professionnelles,
- pour obtenir les conditions d'une formation objective,
- pour obtenir les moyens d'une recherche scientifique et pédagogique.

— une redéfinition des objectifs de formation

- nature du diplôme,
- diversification des cursus d'étude et des secteurs d'intervention.

*On leur répond par :*

- la balkanisation en 21 Unités pédagogiques (qui livre notamment les U.P. de province à tous les groupes de pressions locaux : politiques, économiques ou professionnels).
- le projet d'un rattachement au ministère de l'Équipement
- l'ambiguïté sur la valeur des diplômes délivrés
- l'absence de programme
- l'absence de statut pour les enseignants
- l'absence de recherche
- l'asphyxie...



## 7. Maisons de la culture (G. Jean)

Je vais essayer de poser un certain nombre de questions qui ne sont ni générales, ni organisées.

a - A-t-on étudié le rapport entre les investissements énormes que constituent les installations des maisons de la culture et l'impact réel qu'elles ont sur l'ensemble de la population ?

b - Les maisons de la culture sont dans leur ensemble coincées entre les activités de création et de diffusion. On ne sait pas — et ce serait peut-être une préoccupation à avoir — si ce doit être des centres effectivement de création, comme certains le demandent, ou essentiellement des centres de diffusion.

c - On peut concevoir deux types de « cathédrales » culturelles. S'agit-il d'établissements centralisateurs ou de « cathédrales » éclatées, c'est-à-dire qui ont des impacts dans plusieurs lieux d'une même ville ?

C'est à mon avis l'entreprise intéressante et parfois exemplaire que tente la maison de la culture du Havre, pour une bonne raison : il n'existe pas de bâtiment central.

d - Il est bien certain que les maisons de la culture ne peuvent survivre qu'en maintenant une certaine originalité, une physionomie particulière à chacune d'elle.

e - Ne peut-on imaginer des centres où la rencontre du désir de chacun de s'exprimer et la création au sens le plus élevé du terme soit possible ? Car en définitive c'est une solution que certains, et en particulier au Canada, ont essayé d'instaurer.



Il est indispensable par ailleurs d'attirer l'attention du planificateur sur la misère des centres dramatiques de province, qui sont en train de voir diminuer leurs crédits dans des proportions officielles de 13 % des subventions prévues, et qui sont contraints à une sorte d'auto-censure plus ou moins déguisée. Ariane Mnouchkine, par exemple, est condamnée, il faut le savoir, à ne plus travailler faute de crédits suffisants.

Il faudrait peut-être attirer l'attention des planificateurs, des pouvoirs publics sur les centres culturels communaux qui font un travail inégal, extrêmement complexe dans la mesure où ils sont de plusieurs types, et même pas reconnus comme associations.

Enfin, le planificateur devrait aussi penser à la nécessité de l'aventure culturelle dans un certain nombre de cas. Planchon disait à Avignon qu'il faudrait un directeur de maison de la culture qui ne soit pas un administrateur, mais André Breton, par exemple.

#### 8. Musique (M. Vignal)

Le secteur de la musique diffère beaucoup des sujets précédents dans la mesure où c'est un de ceux qui, pendant ces dernières années, ont évolué par rapport à une situation passée. Citons en particulier la création d'un service de la musique au ministère des Affaires culturelles.

Plusieurs changements fondamentaux sont intervenus en France dans le domaine qui nous intéresse, ce qui ne veut pas dire qu'il n'y ait rien de nouveau à faire. Dans le domaine de la musique, l'action du VI<sup>e</sup> Plan



pourrait se manifester au moins dans deux domaines précis : l'enseignement et la régionalisation.

Malgré des réformes récentes, les affaires musicales en France dépendent actuellement de trois ministères différents : l'Information pour l'O.R.T.F., l'Education nationale pour l'enseignement, les Affaires culturelles pour le reste. Il faut savoir aussi que les tâches de la Direction du service de la musique au ministère des Affaires culturelles ont été définies assez clairement et recouvrent aussi le vaste domaine de la diffusion : on a vu récemment la création de l'orchestre de Paris, celle d'orchestres régionaux et de plusieurs formations, instruments de diffusion non seulement pour Paris, mais pour les régions. Par exemple, l'orchestre de la région Rhône-Alpes donne des concerts non seulement à Lyon, mais également à Grenoble et, point nouveau aussi, cet orchestre est susceptible d'éclater en plusieurs petites formations.

Au point de vue de la création, de l'animation, des changements sont aussi intervenus. Et il faut rappeler un phénomène significatif à propos de la musique : c'est un des rares domaines dont le budget, pour l'année en cours, ne soit pas en diminution.

Des nouveautés aussi en ce qui concerne l'enseignement. Le dilemme de l'enfant voulant se consacrer à la musique, jusqu'à une époque récente, était ou bien faire de la musique et rien d'autre, ou bien faire de tout mais pas de musique. Dernièrement, l'option musique a été créée au baccalauréat, tandis que des conservatoires régionaux sont apparus.

En ce qui concerne l'avenir, j'insisterai encore sur l'enseignement et la nécessité, en s'inspirant peut-être d'exemples étrangers, en particulier de la Hongrie, de s'attaquer au problème du développement musical et



de la formation de personnes compétentes, non seulement dans les C.E.S. ou les lycées, mais dès la maternelle.

Toujours dans l'enseignement, on est frappé de voir, dans l'emploi du temps de l'enseignement général notamment, qu'on insiste sur le solfège et les instruments, mais beaucoup moins sur les questions proprement esthétiques et d'appréciation des œuvres. C'est un danger.

En ce qui concerne la diffusion, il est évident que nous sommes dans une période transitoire. Certaines régions de France sont actuellement favorisées par l'évolution récente, en particulier la région Rhône-Alpes avec des conservatoires à Lyon et à Grenoble. Pour d'autres, le Sud-Ouest par exemple, l'expression « désert culturel » reste toujours valable.

Sans parler de la nécessité de former des animateurs régionaux, je terminerai en posant la question suivante : pourquoi, dans les projets officiels, ne parle-t-on pas de la recherche de méthodes pédagogiques en ce qui concerne l'enseignement, la diffusion et l'appréciation de la musique ?

#### 9. Education surveillée (M. Jacquey)

Le problème posé ici est celui de l'équipement éducatif de la Justice. Il peut sembler assez curieux d'avoir un équipement éducatif rattaché au ministère de la Justice. Cela tient en France à des raisons historiques contingentes et qui sont telles qu'il semble préférable, tout compte fait, de conserver cet état de choses.



Il est évident que tout le problème de la planification des équipements en matière d'enfance et d'adolescence inadaptées implique une coordination entre ministères différents, qui sont réunis dans un intergroupe rassemblant les représentants de la Justice, des Affaires sociales et de l'Education nationale.

Quels sont les grands principes qui devraient gouverner le VI<sup>e</sup> Plan en matière d'éducation surveillée ?

a - Le VI<sup>e</sup> Plan devrait s'adapter au fait que les méthodes de rééducation des adolescents socialement inadaptés sont encore en pleine élaboration et en pleine évolution. Il est tout à fait impossible de construire des structures matérielles rigides, et il serait aberrant d'adopter actuellement des normes fixes.

Les équipements du VI<sup>e</sup> Plan seront utilisés vers 1976-1980. Il est très difficile de savoir avec une grande précision ce que seront alors les méthodes rééducatives. Il faut des structures matérielles essentiellement convertibles, c'est un principe fondamental. L'histoire récente montre qu'on a commis de graves erreurs dans le passé, sur ce point.

b - Le VI<sup>e</sup> Plan doit être celui d'un personnel et d'un encadrement qualifiés ; le temps n'est plus où l'on pouvait se satisfaire en construisant des murs; le mirage du béton est complètement dépassé.

Le véritable objectif de la planification, dans les dix ans à venir, va être de prévoir la qualification, les techniques requises pour suivre l'évolution des méthodes éducatives. Il y aura donc surtout une prévision et une planification du recrutement et de la formation des personnels. Et c'est là qu'« on échouera » et l'on doit échouer.



c - Le VI<sup>e</sup> Plan devra assurer la cohérence et la complémentarité des équipements sur un secteur géographique donné. Ceci est absolument déterminant pour assurer la continuité d'une action éducative. Actuellement, la situation sur ce point est tout à fait désastreuse.

d - Par rapport à ce qui se faisait dans les premiers plans où les priorités étaient données aux établissements lourds (internats de 180 à 200 places), signalons que le modèle de référence actuel devrait être plutôt le centre d'orientation et d'action éducative de quartier avec un équipement léger, une équipe d'éducateurs travaillant en milieu ouvert, dans les familles ou dans le quartier, et une équipe pluridisciplinaire réunissant assistante sociale, éducateur, médecin, psychologue, etc.

Sans donner de chiffre, indiquons qu'actuellement on est confronté, dans ce domaine, à une pénurie de moyens, de ressources, qui atteint un degré tout à fait catastrophique.

#### 10. O.R.T.F. (J. Rovin)

a - Il ne peut pas y avoir une véritable intégration de l'immense moyen d'action culturelle « radio-télévision » dans une politique de développement culturel démocratique sans que soit résolu le problème des structures dans le sens de la démocratisation, de la libération, de l'autonomie et d'une véritable nationalisation par opposition à l'étatisation de ces moyens.



b - Alors que le Plan, jusqu'à présent, ne s'est occupé de l'O.R.T.F. que sur le plan de l'édification du réseau, il faut, pour qu'une politique de développement culturel démocratique dans ce secteur soit possible, que soient pris à bras le corps les problèmes du monopole, de sa signification et de sa valeur, le problème des progrès technologiques qui, pendant la durée du VI<sup>e</sup> Plan, vont complètement transformer cette situation, aussi bien par l'arrivée des « cassettes », que par celle des télévision étrangères, par voie normale ou par satellites.

c - Pour qu'une telle politique soit possible, il faut que la question de la coordination culturelle, actuellement dirai-je « sauvage », de la télévision avec les autres instruments d'action culturelle soit enfin envisagée, ce qui implique que la télévision ait sa propre politique du développement culturel intégrée dans le cadre général. Et cela n'existe pas en France, pas plus qu'ailleurs.

En dehors même des références à la finalité éducative de l'O.R.T.F. inscrite dans la loi, il est impossible à quiconque a à diriger la télévision en France de dire quelle politique culturelle y est pratiquée et quelles préoccupations de l'utilisation du produit y sont mises en œuvre.

d - Il faut que soit résolu le problème des rapports entre la télévision au sens large et celui de l'Education nationale. Il est aberrant de constater qu'en ce qui concerne les émissions économiques, la grande télévision et celle de l'Education nationale se tournent le dos, cette dernière voulant systématiquement ignorer l'autre. Le problème de l'intégration de l'ensemble des moyens est à poser.

e - Il faut que, par rapport à son développement, et notamment avec la troisième chaîne, soit posé le pro-



blème de la régionalisation et peut-être même de la « localisation » de la télévision. Les moyens techniques existent. Ceci est étroitement lié au problème de la création culturelle dans le milieu local et régional.

Il est impossible qu'une véritable base sociologique pour la création culturelle puisse exister dans les provinces s'il n'y a pas des plages d'heures de télévision consacrées aux créateurs régionaux et à la vie culturelle locale.

Sur le même plan, l'organisation de plages précises destinées à des publics limités, notamment sur le plan éducatif, doit être envisagée au niveau de l'ensemble des chaînes et non pas seulement à celui d'une éventuelle troisième chaîne.

f - L'énorme patrimoine culturel de la télévision continue à dormir et la question de l'utilisation des enregistrements par la nation et, notamment, par toutes les organisations éducatives et culturelles, n'est pas plus résolue aujourd'hui qu'il y a dix ans !



**PEUPLE ET CULTURE, 27, Rue Cassette Paris-VI**

*Revue d'Éducation Populaire*

*Directeur Gérant : J. Dumozedler*

*Rédacteur en Chef : B. Cocérés*



Copyright Peuple et Culture Tous droits de reproduction réservés

Com. Parit. 33.096

Dépôt legal : 1<sup>er</sup> trimestre 1970

---

Imprimerie Hermel, 49, rue Hermel - Paris-18<sup>e</sup>